

LA DIFFUSION DES SPECTACLES DE VARIÉTÉS ET DE MUSIQUES ACTUELLES EN 2015

Statistiques commentées et éléments d'évolution 2014-2015



CRÉDITS

Le présent document est une publication du Centre National de la Chanson des variétés et du Jazz, Etablissement Public Industriel et Commercial sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, est soumise à l'utilisation du crédit « Source CNV – Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz – www.cnv.fr »

ISSN : 0753-3454

Octobre 2016

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe NICOLAS

RÉDACTION

Sébastien BERTHE

Eva HUSSON

Thibaut LACOMBE

Séverine MORIN

PHOTO

(c) Shutterstock / GORNOSTAY

2015, en bref...

La diffusion de spectacles en 2015

4 173

producteurs/diffuseurs déclarants de spectacles

58 216

représentations payantes de variétés et de musiques actuelles (64 716 au total)

25,3M

d'entrées pour les représentations payantes

763M€

de recettes de billetterie (777M€ d'assiette totale)

33€

de prix moyen du billet pour un prix médian de 14€

24%

de la fréquentation et 20% de la billetterie sont générés dans un contexte festivalier

58%

des représentations payantes ont lieu dans des salles de spectacles spécialisées dans les musiques actuelles et les variétés pour 50% de leur fréquentation et 57% de la billetterie (17% au sein des seuls Zénith)

61%

des représentations payantes comptent moins de 200 entrées mais les 6% de représentations payantes ayant réuni plus de 1 500 entrées concentrent 49% de la fréquentation et 62% de la billetterie

55%

des déclarants sont des associations mais les sociétés commerciales génèrent 77% des recettes de billetterie

Les principales évolutions entre 2014 et 2015

+6%

de producteurs/diffuseurs déclarants

+5%

de représentations payantes

+2%

d'entrées pour les représentations payantes

+4%

de recettes de billetterie

+2%

pour le prix moyen du billet

+17% vs +1%

pour la billetterie des festivals comparée à la billetterie hors festivals

-4%

pour la billetterie générée dans le réseau des 17 Zénith avec une baisse de 9% de la fréquentation et de 6% du nombre de représentations

-2%

pour la fréquentation générée par les représentations ayant réuni plus de 3 000 entrées

+40%

pour la fréquentation des spectacles de musiques électroniques

Sommaire

VISION GLOBALE, CHIFFRES CLES	6
Eléments clés pour 2015.....	6
Principales évolutions 2014-2015.....	12
DIFFUSION PAR GENRE	16
Eléments clés pour 2015.....	16
Principales évolutions 2014-2015.....	20
DIFFUSION PAR REGION DU LIEU DE REPRESENTATION	24
Eléments clés pour 2015.....	24
Principales évolutions 2014-2015.....	27
PRECISIONS METHODOLOGIQUES ET PRECAUTIONS DE LECTURE.....	32

Vision globale, chiffres clés

Eléments clés pour 2015

763 millions d'euros de billetterie et 25,3 millions d'entrées pour 58 216 représentations payantes

Près de 65 000 représentations de spectacles de variétés et de musiques actuelles s'étant déroulées en 2015 en France ont été déclarées au CNV par 4 173 déclarants différents, pour un montant total hors taxe de recettes de billetterie (pour les représentations payantes) et de contrats de cession (pour les représentations gratuites) de plus de 777 millions d'euros. Seules 6 500 représentations déclarées sont des représentations gratuites (10%), pour environ 14 millions d'euros de contrats de cession (2% du total de l'assiette totale déclarée¹).

Ensemble des représentations déclarées pour 2015 – Vision globale

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En nombre et en euros	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants*	4 173	3 854	769		
Nombre de représentations	64 716	58 216	6 500	1	
Nombre total d'entrées		25 307 651		435	
dont nombre d'entrées payantes		23 187 116		398	1
dont nombre d'entrées exonérées		2 120 535		36	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	777 296 701 €	763 173 438 €	14 123 263 €		33 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture des ratios à droite du tableau (lecture en colonne) : Pour une représentation payante, le nombre total d'entrées est en moyenne de 435 dont 398 entrées payantes et 36 entrées exonérées. Pour une entrée payante, le montant des recettes de billetterie hors taxe est en moyenne de 33 euros (soit 33 euros le prix moyen calculé du billet hors taxe).

Les 58 216 représentations payantes déclarées ont généré plus de 25,3 millions d'entrées² (dont 23,2 millions d'entrées payantes et 2,1 millions d'entrées exonérées) et totalisé plus de 763 millions d'euros de recettes de billetterie. La fréquentation moyenne atteint 435 entrées avec un prix moyen calculé du billet hors taxe de 33 euros par entrée payante et la billetterie moyenne par représentation est de l'ordre de 13 100 euros. Ces moyennes doivent être relativisées dans la mesure où il existe de très fortes disparités entre représentations en fonction de leur genre, des lieux et contexte de diffusion. Sur la base des déclarations effectuées représentation par représentation³, soit 63% du nombre total de représentations payantes, la médiane⁴ est de 180 entrées par représentation (avec une amplitude de quelques entrées à plus de 75 000), le prix médian de 14 euros (de quelques euros à plus de 100 euros). La billetterie médiane par représentation s'élève quant à elle à 1 832 euros (de quelques euros à plus de 5,5 millions d'euros).

Avec 6 500 représentations pour 14,1 millions d'euros de contrats de cession, le montant hors taxe moyen pour une représentation gratuite déclarée au CNV atteint un peu plus de 2 100 euros. Ici encore, il existe de fortes disparités en fonction des représentations : de quelques dizaines d'euros par représentation à plus de 100 000 euros, la médiane s'établissant à 1 000 euros.

¹ Comme indiqué dans la partie « Précisions méthodologiques », ces représentations sont bien moins nombreuses que dans la réalité de la diffusion en France.

² La fréquentation des représentations gratuites n'est pas estimée (voir la partie « Précisions méthodologiques »).

³ Les formulaires de déclaration de taxe fiscale sur les spectacles de variétés invitent les redevables à indiquer toutes les informations nécessaires représentation par représentation. Cependant, certaines déclarations parviennent au CNV sans détail et il est dans ce cas impossible de les traiter de la même façon que celles qui parviennent détaillées et entièrement complétées.

⁴ La médiane est la valeur au-dessous et au-dessus de laquelle se classent chaque moitié des représentations.

Près du quart de la fréquentation payante et 20% de la billetterie pour les représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals

En 2015, près de la moitié (45%) des déclarants indiquent des représentations de spectacles de variétés et de musiques actuelles ayant eu lieu dans un cadre festivalier. Celles-ci représentent 15% du total du nombre de représentations pour 20% de l'assiette déclarée.

Les festivals concentrent 14% du nombre de représentations payantes⁵ pour 24% de leur fréquentation (soit un peu plus de 6 millions d'entrées) et 20% des recettes de billetterie (soit environ 150 millions d'euros hors taxe). La fréquentation moyenne des festivals est deux fois supérieure (762) à celle observée pour les représentations isolées ou ayant eu lieu dans le cadre de saisons (383). Le prix moyen calculé par entrée payante est à l'inverse inférieur dans le cadre de festivals (28 euros contre 34 euros).

Le poids des festivals dans le total des représentations gratuites déclarées est supérieur : 24% du nombre de représentations et 43% du montant total des contrats de cession déclarés. Ce poids plus important dans le total des contrats de cession s'explique par les prix des contrats de cession d'exploitation des spectacles supérieur dans le cadre de festivals (3 960 euros) à celui observé pour les représentations isolées ou s'étant déroulées dans le cadre de saisons (1 620 euros), ce que la présence d'artistes de forte notoriété sur les plateaux des festivals gratuits peut expliquer.

Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En % du total des représentations	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
En nombre et en euros					
Nombre de déclarants*	45%	40%	59%		
Nombre de représentations	15%	14%	24%	1	
Nombre total d'entrées		24%		762	
dont nombre d'entrées payantes		23%		683	1
dont nombre d'entrées exonérées		29%		79	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	20%	20%	43%		28 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture : 45% du total des déclarants ont déclaré au moins une représentation payante ou gratuite s'étant déroulée dans le cadre d'un festival en 2015. Les représentations s'étant déroulées dans un cadre festivalier comptent pour 15% du nombre total de représentations déclarées, pour 14% du total des représentations payantes, 24% de leur fréquentation et 20% de leur billetterie.

Représentations ayant eu lieu hors festivals (saisons, isolées) en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En % du total des représentations	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
En nombre et en euros					
Nombre de déclarants*	79%	81%	65%		
Nombre de représentations	85%	86%	76%	1	
Nombre total d'entrées		76%		383	
dont nombre d'entrées payantes		77%		354	1
dont nombre d'entrées exonérées		71%		30	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	80%	80%	57%		34 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture : La lecture de ce tableau est identique à celle du précédent « Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en 2015 ».

⁵ Le poids des festivals dans le total des représentations déclarées reste une estimation. Comme indiqué dans la partie « Précisions méthodologiques », le poids dans le total des représentations est en outre sous-évalué du fait de la comptabilisation du nombre de jours plutôt que du nombre effectif de représentations par les déclarants. Le poids dans le total des représentations gratuites est moins minoré que celui dans le total des représentations payantes.

Plus de la moitié des représentations dans des salles spécialisées musiques actuelles et variétés

Les salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés concentrent plus de la moitié du nombre de représentations payantes (58%) et de la billetterie générée (57%) pour la moitié de leur fréquentation (50%). Cette catégorie de salles regroupe des lieux de taille et de vocation très diverses : les salles de musiques actuelles y compris les clubs de jazz par exemple, mais aussi les cabarets, les salles spécialisées dans la diffusion de spectacles d'humour ou encore les salles de type Zénith...

Les seuls Zénith (17 en 2015) ont concentré en 2015 17% des recettes de billetterie (129 millions d'euros) pour 12% de la fréquentation payante (un peu plus de 3 millions d'entrées) et moins de 2% du nombre de représentations. Les représentations payantes proposées dans les Zénith ont réuni en moyenne 3 641 entrées par représentation pour un prix moyen calculé du billet de 44 euros. En 2015, ce sont 100 entreprises différentes qui ont déclaré des représentations⁶ au sein de ce réseau.

Représentations par type de lieu de représentation en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En % du total des représentations	Représentations								
	totales		payantes					gratuites	
En nombre et en euros	Nombre	Montant de l'assiette	Nombre	Entrées totales	Entrées payantes	Entrées exonérées	Recettes de billetterie HT	Nombre	Contrats de cession HT
Total des déclarations	64 716	777 296 701 €	58 216	25 307 651	23 187 116	2 120 535	763 173 438 €	6 500	14 123 263 €
Salle de spectacles vivants spécialisée musiques actuelles et variétés	53%	56%	58%	50%	51%	44%	57%	10%	10%
Salle de spectacles vivants spécialisée dans une autre discipline	6%	2%	7%	3%	3%	4%	2%	0%	1%
Salle de spectacles vivants pluridisciplinaires	20%	9%	21%	15%	15%	17%	9%	8%	7%
Parc des expositions, palais des congrès...	1%	6%	2%	6%	6%	4%	6%	1%	1%
Equipement polyvalent, sportif, historique, religieux, administratif	6%	12%	5%	10%	10%	8%	12%	13%	10%
Etablissement de loisirs (casino, discothèque, bar, hôtel, restaurant, parc d'attractions...)	3%	2%	3%	3%	2%	6%	2%	10%	4%
Autres bâtiments	2%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	10%	3%
Chapiteaux, tentes, structures mobiles	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	1%
Plein air	7%	12%	2%	12%	12%	15%	11%	44%	62%
Indéterminés	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%

Note de lecture : Les 64 716 représentations déclarées ont eu lieu pour 53% d'entre-elles dans des salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés, 6% dans les salles de spectacles vivants spécialisées dans une autre discipline, 20% dans des salles de spectacles vivants pluridisciplinaires...

Représentations ayant eu lieu dans l'un des 17 Zénith en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En % du total des représentations	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants*	2%	3%	1%		
Nombre de représentations	1%	1%	0%	1	
Nombre total d'entrées		12%		3 641	
dont nombre d'entrées payantes		13%		3 506	1
dont nombre d'entrées exonérées		5%		135	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	17%	17%	0%		44 €

* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

Note de lecture : La lecture de ce tableau est identique à celle du précédent « Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en 2015 ».



⁶ Les Zénith accueillent les spectacles produits par les producteurs/diffuseurs nationaux et locaux. Ils ne sont pas détenteurs de la billetterie et ne déclarent donc pas directement au CNV les représentations qui s'y déroulent.

Plus globalement, si l'on adjoint aux salles du réseau Zénith celles qui comme elles sont de grande capacité et spécialisées dans la diffusion de spectacles (salles de « type Zénith »), le poids dans le total de la billetterie atteint 34% pour 47% du nombre d'entrées et 3% du nombre total de représentations payantes, avec une fréquentation moyenne proche de celle des Zénith (3 009) et un prix moyen du billet par entrée payante comparable (46 euros).

Les salles de spectacles de petite et moyenne jauges spécialisées musiques actuelles et variétés (lieux de « type SMAC ») accueillent 11% du nombre total de représentations payantes pour 8% de leur fréquentation et 4% du total des recettes de billetterie. Pour ces salles, la jauge et la fréquentation moyenne par représentation sont près de dix fois inférieures à celles des lieux de type Zénith (327) pour un prix moyen du billet plus de deux fois moins élevé (17 euros). Plus de 600 entreprises différentes déclarent des représentations dans ces lieux : soit les exploitants des lieux eux-mêmes, soit les producteurs/diffuseurs sans lieu fixe ou les festivals. Les salles labellisées SMAC représentent environ la moitié de la diffusion de ce type de lieux avec des caractéristiques tant en termes de fréquentation moyenne que de prix moyen du billet comparables.

Les clubs de jazz, cafés concerts / cafés culture et cafés théâtres spécialisés humour se caractérisent par un poids plus important dans le nombre total de représentations (22% des représentations payantes une fois regroupés) mais un poids faible dans la fréquentation (4%) et la billetterie (2%), du fait de jauges et d'une fréquentation moyenne par représentation inférieures à 100 entrées et un prix moyen par entrée payante inférieur à 20 euros.

Les lieux de type cabarets, qui sont aussi regroupés dans cette famille de salles spécialisées, réunissent un nombre comparable de représentations (11% des représentations payantes) pour 6% du total de la fréquentation et 12% des recettes de billetterie du fait d'un prix moyen du billet plus élevé (59 euros).

En dehors des salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés ci-dessus évoquées, les principaux lieux de diffusion sont les salles de spectacles vivants pluridisciplinaires. Elles accueillent 21% du nombre total de représentations payantes pour 15% de leur fréquentation et 9% de la billetterie. La fréquentation moyenne dans ces salles est de 310 entrées pour un prix moyen calculé du billet de 20 euros.

Du fait de prix moyen du billet et de jauges en moyenne plus élevés, les parcs des expositions, palais des congrès... et équipements polyvalents, sportifs etc., parmi lesquels on compte notamment les stades, concentrent pour leur part 18% des recettes de billetterie, 16% de la fréquentation pour seulement 7% du nombre total de représentations payantes.

Les représentations gratuites déclarées en 2015 se déroulent pour 44% d'entre-elles en plein air pour plus de la moitié de l'assiette des contrats de cession déclarés (62%). Les représentations payantes en plein air concentrent aussi 11% de la billetterie et 12% de la fréquentation pour seulement 2% du nombre de représentations. Ce sont pour beaucoup des représentations qui ont lieu dans le cadre de festivals.

Forte concentration de la billetterie et de la fréquentation sur quelques lieux et festivals

30 salles concentrent 54% de la billetterie hors festivals et 35% de la fréquentation pour seulement 9% du nombre total de représentations payantes. On trouve parmi eux une majorité de lieux spécialisés (la majorité des Zénith, de grands cabarets parisiens ou de région, l'Olympia ou le Grand Point-Virgule...) mais aussi des lieux polyvalents comme le Stade de France, le Palais des Sports de Paris, le Galaxie Mega Hall...

Les 30 plus gros festivals (en montant de billetterie) génèrent la moitié de la billetterie des festivals (50%) pour plus du tiers (36%) de leur fréquentation. On trouve parmi eux des festivals aussi divers que Les Vieilles Charrues, Avignon Off, Jazz In Marciac, La Foire aux Vins d'Alsace, le Weather festival, Musilac, Beauregard...

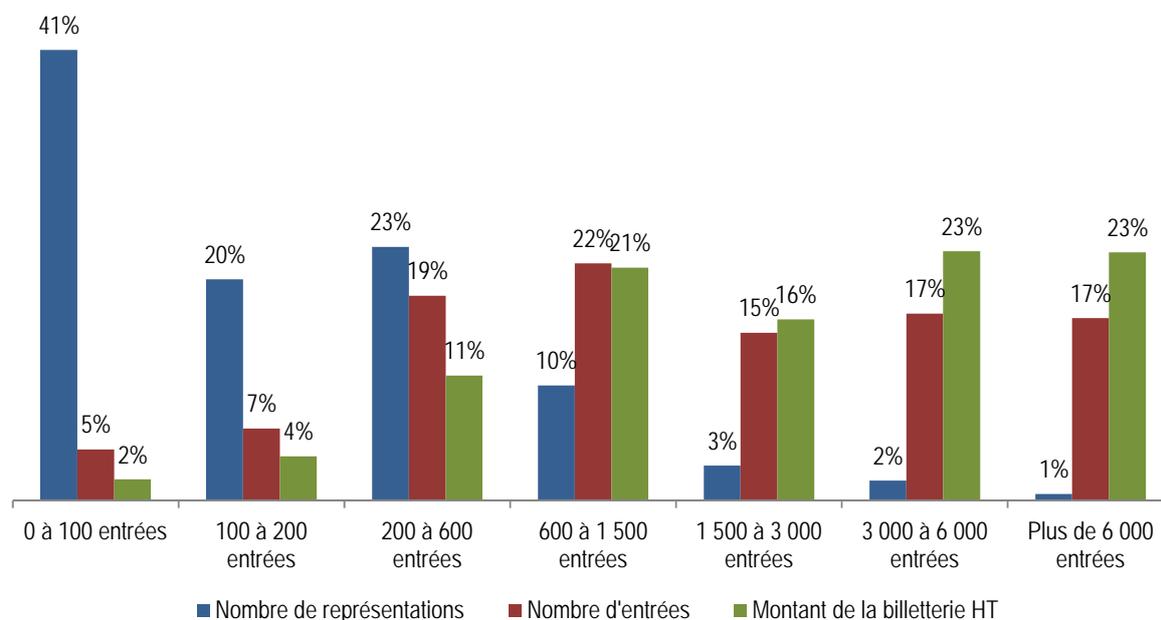
Plus de 60% des représentations payantes comptent moins de 200 entrées

Afin d'approcher la notion de classification des lieux de diffusion en fonction de leur jauge, une estimation a été réalisée sur la base de la fréquentation moyenne des représentations payantes. Elle doit être analysée avec précaution dans la mesure où cette approche combine un « effet jauge » et un « effet succès » : un même lieu dans une même configuration pouvant être affecté à une des classes pour certaines représentations et à une autre au-dessus ou au-dessous pour d'autres représentations.

La diffusion en France se caractérise par la très grande diversité de l'offre de spectacles de variétés et de musiques actuelles dans des lieux de petite jauge. Les représentations qui réunissent moins de 200 entrées par représentation comptent pour 61% des représentations payantes pour 12% de la fréquentation et 6% des recettes de billetterie. A l'inverse, les lieux de grande jauge concentrent la majorité des recettes de billetterie et quasiment la moitié de la fréquentation des représentations payantes : les représentations ayant réuni plus de 1 500 entrées en 2015 (6% des représentations payantes) pèsent pour 49% de la fréquentation et 62% des recettes de billetterie.

Répartition des représentations payantes déclarées en fonction de la fréquentation moyenne observée par représentation en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)



Note de lecture : 41% des représentations payantes ont comptabilisé moins de 100 entrées. Celles-ci ont réuni 5% du nombre total d'entrées et 2% du total des recettes de billetterie. A l'opposé, les représentations ayant comptabilisé plus de 6 000 entrées (1% du nombre total de représentations payantes) ont concentré 17% du total de la fréquentation et 23% de la billetterie.

40 spectacles/artistes concentrent la moitié des recettes de billetterie hors festivals

Hors représentations s'étant déroulées dans le cadre de festivals, les 40 principaux spectacles et tournées en termes d'assiette ont pesé pour 7% du nombre de représentations payantes, 32% de leur fréquentation et 53% des recettes de billetterie.

Parmi eux, des concerts événements de stars internationales comme AC/DC, Paul McCartney, Madonna ou les tournées des spectacles internationaux Violetta Live, Holiday on Ice, Disney sur Glace ou celle de Dirty Dancing (après un début d'année au Palais des Sports de Paris), mais aussi les comédies musicales Résiste, La légende du Roi Arthur, les revues des grands cabarets parisiens ou encore les tournées des stars françaises de la chanson et du rap comme Alain Souchon & Laurent Voulzy, Johnny Hallyday, Francis Cabrel, Véronique Sanson, M. Pokora, Maître Gims ou Soprano. Figurent également dans leurs rangs de nombreux spectacles d'humour et d'attractions visuelles tels que ceux de Messmer, Jeff Panacloc, Florence Foresti, Laurent Gerra, Eric Antoine, Chevallier & Laspales...

54% des déclarants de représentations payantes sont des associations mais les sociétés commerciales génèrent 77% des recettes de billetterie

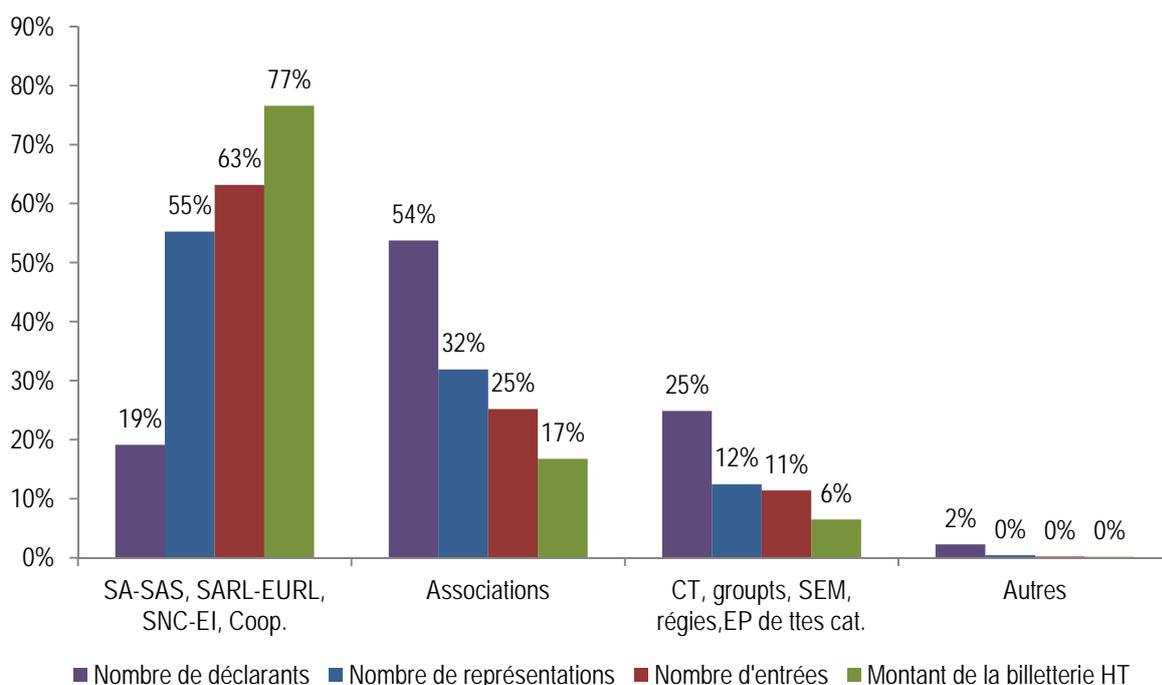
55% des déclarants, tous types de représentations confondus, sont des associations. Elles déclarent plus du tiers (34%) du nombre total de représentations pour 17% de l'assiette. Leur poids dans le nombre de représentations payantes et leur billetterie est comparable (respectivement 32% et 17%) pour le quart (25%) de leur fréquentation.

Les sociétés commerciales, si elles sont moins nombreuses parmi les déclarants (19% des déclarants de représentations payantes) pèsent pour plus de la moitié du nombre de représentations payantes (55%) pour 63% de leur fréquentation et 77% de leur billetterie. Leur poids est légèrement inférieur dans le nombre total de représentations gratuites (44%) et dans les montants de contrats de cession déclarés (66%) même si elles représentent 29% des déclarants de ce type de manifestations.

Le secteur public et assimilé (collectivités, groupements de collectivités et établissements publics principalement) représente le quart des déclarants (25%) mais un poids nettement inférieur dans le nombre de représentations payantes déclarées (12%) pour 11% de leur fréquentation et 6% des recettes de billetterie hors taxe.

Répartition des représentations payantes par forme juridique du déclarant en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)



Note de lecture : 19% des déclarants de représentations payantes sont des sociétés commerciales. Ces dernières concentrent 55% du nombre, 63% de la fréquentation et 77% de la billetterie du total des représentations payantes déclarées.

30 déclarants de représentations payantes concentrent plus de la moitié des recettes de billetterie

Sur le total des représentations, les 30 premiers déclarants en termes d'assiettes concentrent plus de la moitié de l'assiette (51%) pour 8% du nombre total de représentations.

Pour les seules représentations payantes, les 30 premiers déclarants concentrent 52% de la billetterie pour 32% de la fréquentation et 9% du nombre de représentations. On trouve dans leurs rangs principalement des producteurs nationaux/diffuseurs sans lieu fixe mais aussi des exploitants de salles spécialisées et quelques festivals. Pour les seules représentations gratuites, les 30 premiers déclarants concentrent 41% du nombre de représentations et 46% du montant total des contrats de cession déclarés.



Principales évolutions 2014-2015

Hausse modérée en volume comme en valeur

Le nombre de déclarants de représentations entrant dans le champ de la taxe sur les spectacles de musiques actuelles et de variétés est passé de 3 927 en 2014 à 4 173 en 2015, soit une hausse de 6%. Tant le nombre de représentations que le montant de l'assiette déclarée ont au total progressé de 4% en 2015. Ces évolutions globales sont proches de celles observées sur les représentations payantes, tandis que le nombre de représentations gratuites déclarées s'inscrit à la baisse (-6%) et l'assiette des contrats de cession hors taxe y correspondant reste relativement stable par rapport à 2014 (-1%).

Le nombre de représentations payantes s'est accru de 5% mais la fréquentation moyenne par représentation s'étant réduite de 3%, le nombre d'entrées totales ne progresse que de 2%. A cette hausse en volume s'ajoute l'accroissement du prix moyen du billet de 2% pour atteindre une progression de 4% des recettes de billetterie.

Représentations déclarées pour 2014 et 2015 – Evolution globale pour l'ensemble des déclarants

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% d'évolution (en nombre et en euros)	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants	6%	6%	10%		
Nombre de représentations	4%	5%	-6%		
Nombre total d'entrées		2%		-3%	
dont nombre d'entrées payantes		2%		-3%	
dont nombre d'entrées exonérées		4%		-1%	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	4%	4%	-1%		2%

Note de lecture : Entre 2014 et 2015, pour les représentations payantes, le nombre de déclarants s'est accru de 6% pour un nombre de représentations déclarées en hausse de 5%, un nombre total d'entrées en hausse de 2% et une assiette de billetterie en hausse de 4%. Le nombre moyen d'entrées par représentation payante a reculé de 3% tandis que le prix moyen par entrée payante a augmenté de 2%.

Les évolutions constatées pour les seuls 2 699 déclarants communs aux années 2014 et 2015⁷ font apparaître une stabilité de l'offre (stabilité du nombre de représentations payantes) avec une très légère hausse de la fréquentation (+1%) et une hausse plus nette de la billetterie (+6%) du fait d'un accroissement du prix moyen du billet par entrée payante (+5%).

Représentations déclarées pour 2014 et 2015 – Evolution pour les 2 699 déclarants communs sur 2014 et 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% d'évolution (en nombre et en euros)	Représentations			Ratios : Représentations payantes	
	Total	Payantes	Gratuites	par représentation	par entrée payante
Nombre de déclarants	0%	0%	5%		
Nombre de représentations	0%	0%	-2%		
Nombre total d'entrées		1%		1%	
dont nombre d'entrées payantes		1%		1%	
dont nombre d'entrées exonérées		-3%		-3%	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	6%	6%	-4%		5%

⁷ Les 2 699 déclarants communs aux deux années concentrent 65% du nombre total de déclarants pour 90% du nombre total de représentations, 95% de l'assiette et 92% de la fréquentation des représentations payantes. Cette approche exclut les nouveaux entrants dans le secteur ou les entreprises nouvellement créées mais aussi les entreprises actives précédemment qui n'ont pas déclaré de représentations en 2014, soit qu'elles n'en aient pas organisées ou été pour celles-ci redevables de la taxe, soit qu'elles ne se soient pas acquittées de leurs obligations de déclaration.

Ces tendances en moyenne reflètent l'évolution à la fois du « marché de la diffusion » et celle de la structure des représentations déclarées. Ainsi, par exemple, si les représentations déclarées dans des lieux de petite jauge sont plus nombreuses, cela fait baisser mécaniquement la fréquentation moyenne ; lorsque quelques spectacles présentés en très grande jauge sont proposés à des tarifs élevés, cela conduit à accroître le prix moyen calculé du billet. C'est pourquoi ces évolutions globales nécessitent d'être complétées par une approche plus segmentée.

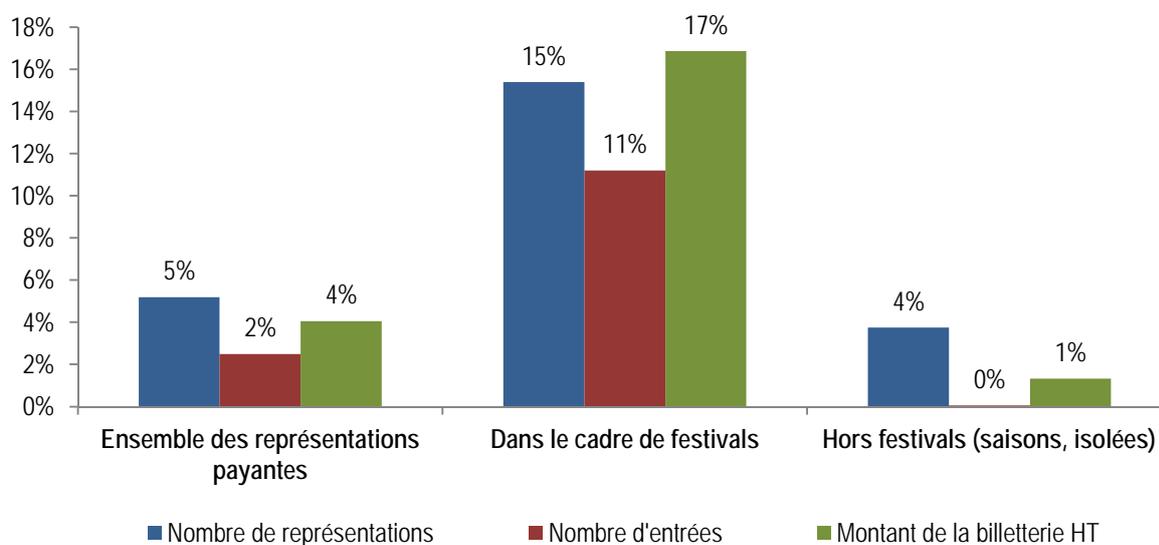
Hausse des festivals, stabilité de la diffusion en saison

Premier constat, en moyenne les représentations payantes ayant eu lieu dans le cadre de festivals ont eu tendance à croître à la fois en nombre, en fréquentation et billetterie générée (plus de +10% entre 2014 et 2015) tandis que les représentations isolées ou proposées dans le cadre de saisons ont plutôt eu tendance à s'accroître en nombre (+4%) sans hausse de leur fréquentation (0%) et avec une très légère hausse de leurs recettes de billetterie (1%).

Même si une part de ce phénomène s'explique certainement par une meilleure identification des festivals au sein des représentations déclarées au CNV, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une tendance de marché, déjà identifiée entre 2013 et 2014 et qui s'est accentuée en 2015. Tendance des plus grands festivals à capter un public croissant, accroissement de la « festivalisation » des programmations (temps forts événementiels organisés y compris par des structures organisant des représentations sur l'ensemble de l'année...). On notera toutefois qu'en 2015, parmi les 50 plus gros festivals, 23 ont connu une hausse de leurs recettes de billetterie mais 15 ont connu une baisse et 12 sont restés relativement stables (évolution inférieure à 5% à la hausse ou à la baisse).

Evolution 2014-2015 pour les représentations payantes en fonction de leur contexte de diffusion Evolution globale pour l'ensemble des déclarants

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)



Pas de reprise d'activité sur les très grandes jauges

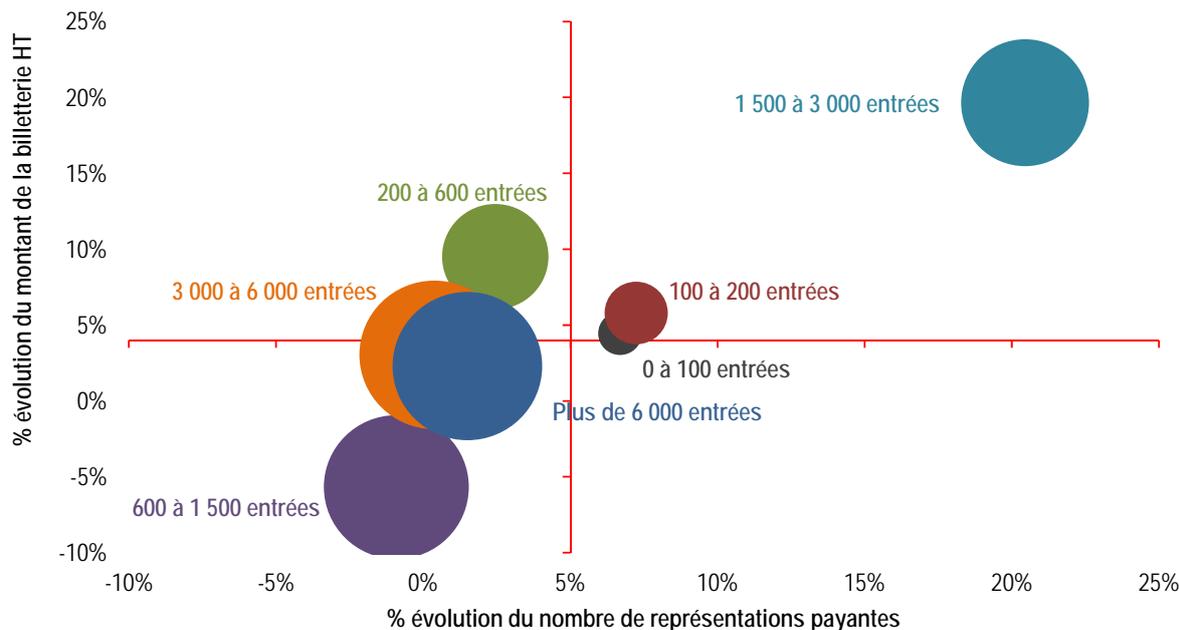
En répartissant les représentations payantes en fonction de la fréquentation moyenne enregistrée, il apparaît qu'entre 2014 et 2015, les spectacles présentés dans de très grandes jauges n'ont que peu progressé. Les représentations payantes ayant réuni plus de 3 000 entrées ne se sont au total accrues que de 1% en nombre pour un accroissement de 3% des recettes de billetterie, croissance plus imputable au prix moyen du billet plus élevé proposé pour les spectacles concernés qu'à la fréquentation puisque celle-ci s'est inscrite en léger retrait par rapport à 2014. Rappelons qu'entre 2013 et 2014 les représentations ayant réuni plus de 3 000 entrées avaient connu une légère baisse de leur billetterie (-3%) du fait d'une baisse de fréquentation moyenne et du prix moyen du billet. Il n'y a donc pas eu en 2015 de reprise forte d'activité sur les très grandes jauges.

Les spectacles présentés en très grande jauge qui avaient déjà été moins moteurs en 2014 qu'en 2013 ont encore été moins nombreux en 2015. Les spectacles et tournées présentés devant plus de 6 000 spectateurs par représentation et ayant chacun généré plus de 2 millions d'euros de recettes de billetterie, au nombre de 12 en 2014 pour 98 représentations, 1,3 million d'entrées et 72 millions d'euros de billetterie, n'ont plus été que 8 en 2015 pour 81 représentations (-17%), 0,9 million d'entrées (-31%), 63 millions d'euros de billetterie (-13%)⁸. La fermeture durant la majorité de l'année de l'AccorHotels Arena (Bercy) et la division par deux du nombre de représentations proposées au Stade de France (4 en 2015 contre 8 en 2014) expliquent en partie ce phénomène.

Evolution des représentations payantes déclarées en fonction de la fréquentation moyenne observée par représentation en 2014-2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différentes classes dans le total de la billetterie déclarée en 2015



Note de lecture : Les représentations payantes dont la moyenne de fréquentation se situe dans la classe « 1 500 à 3 000 entrées » représentent en 2015 16% du total de la billetterie déclarée (taille de la bulle). Elles ont connu entre 2014 et 2015 une hausse de 20% du nombre de représentations payantes et de 20% en montant de billetterie alors qu'en moyenne les représentations payantes ont augmenté de 5% en nombre de représentations et de 4% en montant de billetterie.

Des spectacles présentés en grande jauge en hausse en nombre comme en fréquentation et billetterie

Si les spectacles présentés en très grande jauge (plus de 3 000 entrées par représentation) ont connu une relative stabilité entre 2014 et 2015, ceux présentés en grande jauge (de 1 500 à 3 000) ont connu une nette croissance du fait de la proposition d'un plus grand nombre de spectacles et de représentations lors des saisons et soirées événements, mais aussi du fait des festivals réunissant sur une même journée cette classe d'affluence. Cela s'est traduit par une hausse du nombre de représentations payantes ayant réuni de 1 500 à 3 000 spectateurs de l'ordre de 20% comme de leur fréquentation et de leur billetterie. La croissance de cette classe de fréquentation moyenne s'explique sans doute aussi par un effet de glissement de la classe des 3 000 à 6 000 entrées⁹ vers la classe des 1 500 à 3 000 entrées. En effet, on observe que sur les lieux de grande capacité comme les Zénith ou les salles de type Zénith la fréquentation moyenne par représentation a eu tendance à se réduire (-2% dans les deux cas).



⁸ Beyonce & Jay-Z Depeche Mode, Elton John, Indochine, Justin Timberlake, Lenny Kravitz, Les Enfoirés, Les Vieilles Canailles, One Direction, Pharrell Williams, Stromae, The Rolling Stones en 2014 ;

AC/DC, Europe & Scorpions, Johnny Hallyday, Les Enfoirés, Madonna, Maître Gims, Paul McCartney, U2 en 2015.

⁹ Mais aussi peut-être de celle des 600 à 1 500 entrées par représentation vers les 1 500 à 3 000.

Stabilité des moyennes jauges et hausse des petites jauges

Hormis cette hausse sur les grandes jauges, on observe que les petites jauges (moins de 200 entrées par représentation) enregistrent une hausse de 7% du nombre de représentations, de 6% de leur fréquentation et de 5% de leur billetterie. Il apparaît que cette croissance est en grande partie le fait d'entrée de nouveaux déclarants car sur le seul échantillon des déclarants communs aux années 2014 et 2015 ces différentes variables présentent une relative stabilité. Quant aux moyennes jauges, elles restent stables si l'on cumule toutes les représentations ayant réuni entre 200 et 1 500 entrées par représentation, mais plutôt du fait des représentations ayant réuni moins de 600 entrées. Dans les salles labellisées SMAC comme dans les salles de type SMAC, le nombre de représentations payantes comme leur fréquentation et la billetterie générée ont peu varié entre 2014 et 2015 (variation moyenne inférieure à plus ou moins 2%).

Concentration légèrement inférieure à celle observée en 2014

En 2015 le poids des 50 plus gros redevables est resté relativement stable tant en termes de billetterie (60%), que de fréquentation (41% contre 42% en 2014) ou de nombre de représentations payantes (12% contre 11%). Il en va de même pour le poids des 50 plus gros spectacles dans le total de la diffusion hors festivals, soit 57% de la billetterie et 9% du nombre de représentations avec un poids cependant légèrement inférieur dans le total de la fréquentation, soit 36% en 2015 contre 38% en 2014. Le poids des 50 plus gros festivals dans le total de la diffusion festivalière s'est très légèrement réduit en termes de billetterie 62% en 2015 contre 63% en 2014, mais en termes de fréquentation le poids des plus gros a nettement baissé (45% au lieu de 50%). Quant aux 50 plus gros lieux de diffusion (hors festivals), leur poids s'est réduit tant en termes de billetterie (64% contre 67% en 2014) que de fréquentation (43% contre 48% en 2014) malgré un poids comparable dans le nombre de représentations (12% contre 13%).

Une fin d'année 2015 affectée par une baisse de la diffusion en novembre

Sur la base de 95% des représentations payantes qui peuvent être affectés à un mois de l'année¹⁰ il apparaît qu'au total, pour l'ensemble des représentations en France et pour l'ensemble des déclarants (communs ou non), le nombre de représentations déclarées comme leur fréquentation ou leur billetterie ont été plus faibles pour le mois de novembre 2015 en comparaison du mois de novembre 2014. Cependant, les représentations déclarées pour le mois de décembre 2015 ont été pour leur part plus nombreuses et leur fréquentation comme leur billetterie se sont inscrites à la hausse par rapport à 2014, compensant en partie au moins cette baisse. En cumulé à fin octobre 2015, le nombre de représentations payantes était en croissance de 8% sur 10 mois par rapport à la même période sur 2014, la fréquentation de 6% et la billetterie de 6%, à comparer à la croissance finalement observée à fin décembre de 5% en nombre de représentations payantes, de 2% de leur fréquentation et de 4% des recettes de billetterie générées.

Pour les seules représentations payantes s'étant déroulées à Paris et qu'il est possible d'attribuer à un mois de l'année (soit 89% des représentations), la croissance globale tous déclarants confondus a atteint à fin décembre +7% en nombre de représentations, +3% en fréquentation et +6% en recettes de billetterie. Elle s'établissait sur 10 mois cumulés à fin octobre à +9% en nombre de représentations, +9% en fréquentation et +13% en recettes de billetterie. A Paris, même si les indicateurs du mois de décembre 2015 étaient en hausse par rapport à décembre 2014, cela n'a pas permis de compenser les baisses du mois de novembre.

Même si les évolutions constatées au cours des deux derniers mois de l'année 2015 ne sont pas toutes imputables aux attentats intervenus mi-novembre et à leurs répercussions, il est indéniable qu'ils ont au premier chef affecté la fréquentation de l'année 2015, mais aussi sans doute le nombre de représentations proposées et leurs recettes de billetterie. Cet impact est particulièrement sensible à Paris où l'écart de croissance à fin décembre pour le nombre de représentations payantes est de 2 points inférieur à celui observé en cumulé à fin octobre 2015 par rapport à fin octobre 2014, celui de la fréquentation de 6 points inférieur et celui des recettes de billetterie de 7 points inférieur.

¹⁰ Certaines, peu nombreuses, déclarations couvrent des périodes plus longues et ne peuvent être affectées à l'un des mois de l'année.

Diffusion par genre

Éléments clés pour 2015

A chacune des 64 716 représentations de 2015 a été attribué un genre en fonction des artistes ou des spectacles qui les composent¹¹.

Ensemble des représentations déclarées par genre en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En % du total des représentations	Nombre de représentations			Montant de l'assiette déclarée		
	Total	Payantes	Gratuites	Total	Payantes	Gratuites
En nombre et en euros						
Total des déclarations	64 716	58 216	6 500	777 296 701 €	763 173 438 €	14 123 263 €
Chanson	14%	13%	26%	22%	21%	27%
Comédie musicale	2%	3%	1%	6%	6%	1%
Jazz, blues et musiques improvisées	14%	13%	21%	5%	5%	18%
Pop-Rock et genres assimilés	13%	13%	17%	19%	19%	24%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	4%	4%	4%	7%	7%	6%
Musiques électroniques	5%	5%	4%	7%	7%	3%
Musiques du monde	6%	6%	11%	3%	3%	11%
Humour (1)	25%	28%	2%	15%	15%	5%
Cabarets, revues	10%	11%	0%	12%	12%	0%
Autres (2)	6%	6%	14%	6%	6%	5%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Des spectacles et des artistes tels que Francis Cabrel, Kendji Girac, Nolwenn Leroy, Enfentillages d'Aldebert, Non, je ne veux pas chanter d'Anne Baquet, Julien Doré, Keen'V sont classés dans le genre **Chanson** qui représente 14% du nombre total de représentations pour 22% de l'assiette déclarée au CNV. Avec 7 305 représentations payantes en 2015 (soit 13% du total), ce genre a réuni près de 4,5 millions d'entrées (18%) pour 164 millions d'euros de billetterie (21%). C'est l'un des genres qui rassemble la plus grande variété d'artistes de notoriété fort disparate. En 2015, il a réuni la part la plus importante de la billetterie des représentations payantes, du fait notamment de la présence dans ses rangs des représentations des tournées de Johnny Hallyday, d'Alain Souchon & Laurent Voulzy ou encore de celles de Stars 80 avec leur spectacle « L'Origine » et le spectacle Violetta Live. Comparées aux autres genres, les représentations gratuites de Chanson sont plus fréquentes : 26% du nombre de représentations et 27% du montant total des contrats de cession déclaré.

Le genre **Pop-Rock et genres assimilés** réunit quant à lui la fréquentation la plus importante en 2015 : 4,6 millions d'entrées (18%) pour 142 millions d'euros de recettes de billetterie (19%) pour un nombre proche de représentations payantes : 7 454 (13%). Son poids est aussi sensiblement plus élevé dans les manifestations gratuites : 17% des représentations et 24% de l'assiette déclarée. On trouve regroupés dans ce genre des artistes et groupes aussi divers que Christine and The Queens, U2, Deep Purple, Louis Bertignac, Moriarty, Paul Personne, Patti Smith, Izia, Cats on Trees, Slipknot... Pour ce type de représentations, la fréquentation moyenne est comparable à celle de Chanson (617 entrées par représentation payante) avec toutefois un prix moyen du billet plus faible (33 euros au lieu de 39 euros).

Le **Rap, Hip-Hop, Reggae et assimilés** représenté par des artistes et groupes tels que Black M, Maître Gims, Soprano, Selah Sue ou Booba qui se sont produits en 2015 dans des lieux de grande capacité regroupe aussi des artistes tels que Médine et son Dêmeineur Tour, ou Youssoupha. Avec 4% du nombre de représentations payantes, ce genre a réuni près de 2,1 millions d'entrées payantes (8%) pour près de 52 millions d'euros (7%). La concentration de la fréquentation et des recettes de ce type de spectacles autour des têtes d'affiche explique une fréquentation moyenne élevée (855 entrées par représentation) pour un prix moyen qui reste toutefois en deçà de la moyenne des spectacles de musiques actuelles et de variétés (27 euros).

¹¹ La classification par genre est faite par les déclarants. Certains artistes ou spectacles peuvent être classés dans des genres différents selon les déclarants (entre Chanson et Pop-Rock, Chanson et Musiques du monde...). Les catégories Musiques traditionnelles et Musiques du monde ont été regroupées en une seule catégorie intitulée Musiques du monde dans les résultats présentés. Des harmonisations ont été opérées sur la base brute des déclarations pour les couples artistes-spectacles identiques classés initialement dans des genres différents.

Représentations payantes déclarées par genre en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

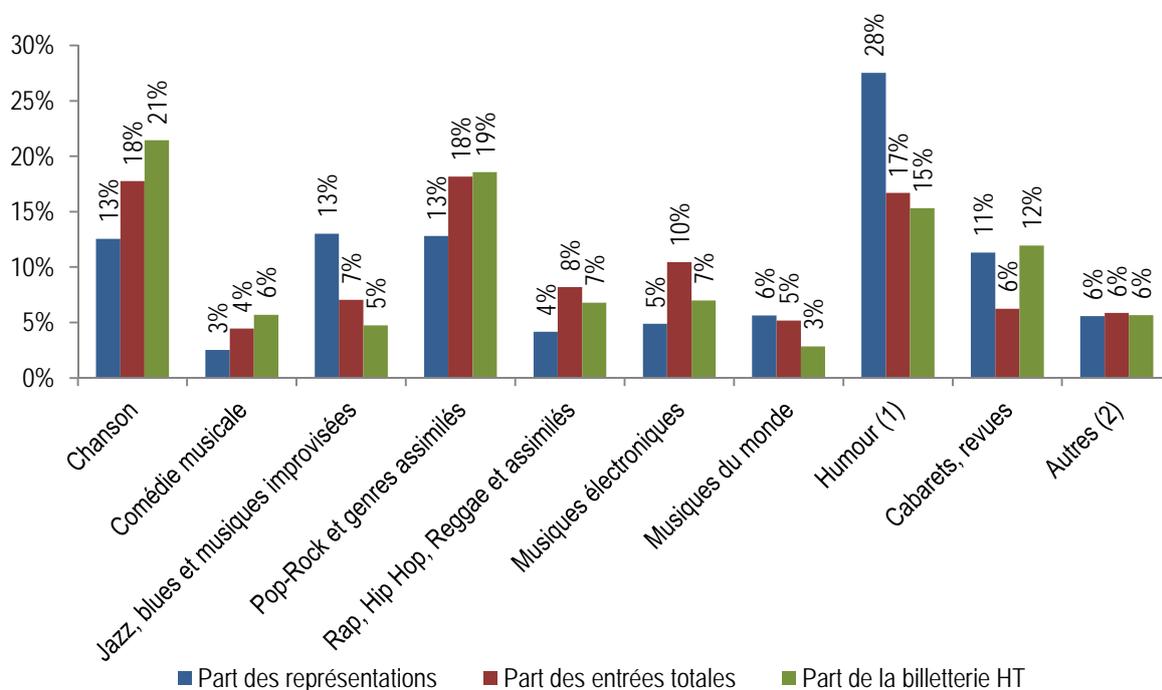
En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant total de la billetterie
		Total	Payantes	Exonérées	
Total des déclarations	58 216	25 307 651	23 187 116	2 120 535	763 173 438 €
Chanson	7 305	4 494 612	4 205 130	289 482	163 680 697 €
Comédie musicale	1 470	1 123 793	1 037 884	85 909	43 546 870 €
Jazz, blues et musiques improvisées	7 577	1 780 864	1 585 374	195 490	36 228 605 €
Pop-Rock et genres assimilés	7 454	4 597 953	4 235 336	362 617	141 667 475 €
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	2 424	2 071 860	1 887 891	183 969	51 844 914 €
Musiques électroniques	2 839	2 640 439	2 281 639	358 800	53 327 648 €
Musiques du monde	3 279	1 309 925	1 134 708	175 217	21 687 222 €
Humour (1)	16 026	4 223 068	3 908 996	314 072	116 895 300 €
Cabarets, revues	6 590	1 582 137	1 542 315	39 822	91 082 450 €
Autres (2)	3 252	1 483 000	1 367 843	115 157	43 212 257 €

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Répartition des représentations payantes déclarées par genre en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Au sein des **Musiques électroniques** quelques artistes/groupes sortent du lot en 2015 : David Guetta, le Flash Deep Tour de The Avener, Joris Delacroix, Synapson et Feder, les Allemands de Kraftwerk, les Britanniques The Prodigy. Mais on compte aussi dans cette famille Hilight Tribe, Madeon, Fakear... Comme pour le genre Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés, la fréquentation moyenne par représentation payante est élevée (930) avec un prix moyen du billet par entrée payante parmi les plus faibles (23 euros). Ce genre a ainsi rassemblé plus de 2,6 millions d'entrées payantes (10% du total) pour 53 millions d'euros de billetterie (7%) avec 2 839 représentations payantes (5%).

Le **Jazz, blues et musiques improvisées**, réunit des artistes internationaux comme Melody Gardot, Diana Krall, Popa Chubby, Avishai Cohen, Gregory Porter mais aussi des artistes et groupes français comme Ibrahim Maalouf, Thomas Dutronc, Daniel Sidney Bechet, Manu Katché ou l'artiste franco-américaine Cécile McLorin Salvant. Son poids dans le nombre total de représentations est comparable à celui des genres Chanson et Pop-Rock (13%), mais il est beaucoup plus faible en termes d'assiette (5%). Avec 7 577 représentations payantes en 2015 (13% du total), il a réuni près de 1,8 millions d'entrées (7%) et généré 36 millions d'euros de billetterie (5%). La fréquentation moyenne par représentation et le prix moyen du billet



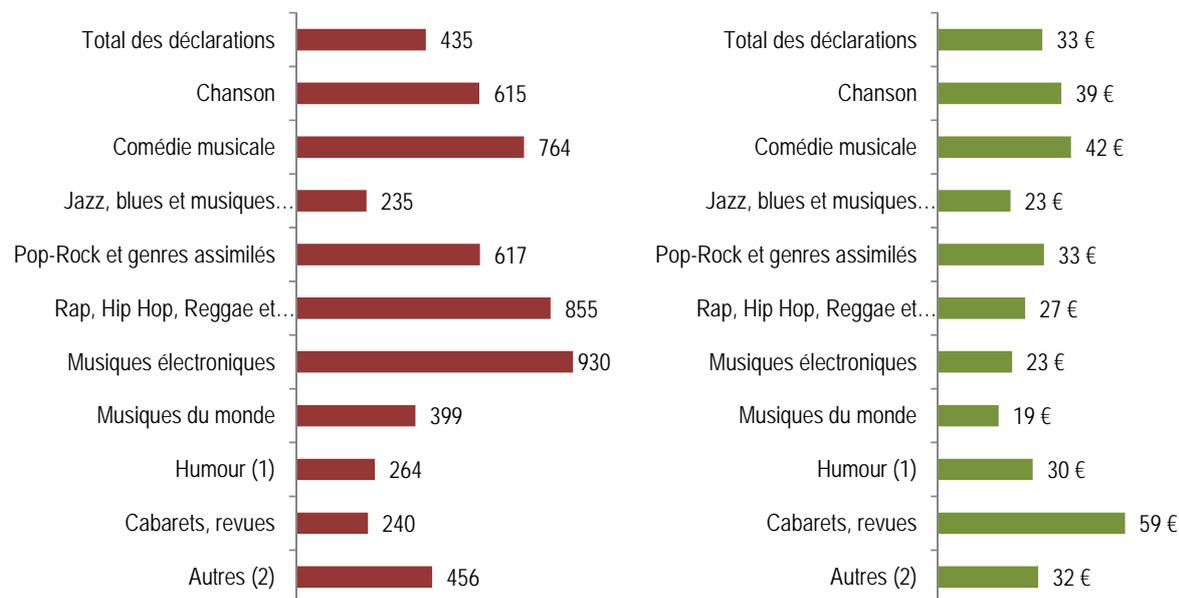
pour ce type de spectacles sont parmi les plus faibles des spectacles de musiques actuelles et de variétés déclarés au CNV (235 entrées et 23 euros en moyenne). On note son poids important dans l'assiette des représentations gratuites déclarées (18% de l'assiette et 21% du nombre de représentations) en lien avec l'importance des festivals dans la diffusion de ce genre.

Des artistes, groupes et spectacles tels que Irish Celtic, I Muvrini, Romeo Santos, Bratsch, Magic System, Alan Stivell, Kassav, Idir, Vicente Amigo, Chico & The Gypsies, Malicorne, Cumbia Ya sont classés dans le genre **Musiques du monde**. Son poids dans le total des représentations est de 6%. Avec 3 279 représentations payantes en 2015, ce genre de spectacles a généré 22 millions d'euros de recettes de billetterie (3%) pour une fréquentation de 1,3 millions d'entrées (5%). La fréquentation moyenne de Musiques du monde est de l'ordre de 400 entrées par représentation payante pour un prix moyen du billet inférieur à 20 euros (19 euros).

Caractéristiques des représentations payantes par genre en 2015

Nombre moyen d'entrées par représentation

Montant moyen du billet hors taxe par entrée payante



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Les **Comédies musicales** représentent 3% du nombre de représentations payantes (1 470), 4% de la fréquentation payante (1,1 million d'entrées) et 6% des recettes de billetterie (44 millions d'euros). Rappelons toutefois que toutes les comédies musicales ne sont pas déclarées au CNV, certaines l'étant à l'Association du Soutien pour le Théâtre Privé par exemple comme *Cats The Musical* ou *Le voyage extraordinaire de Jules Verne* présentés en 2015 au Théâtre Mogador à Paris, ce qui sous-estime le poids de ce genre dans les statistiques que le CNV est en capacité de publier. La fréquentation moyenne (764) et le prix moyen du billet (42 euros) de ce type de spectacles sont plus élevés que l'ensemble des représentations. Au rang des principaux spectacles présentés en 2015 citons *Dirty Dancing*, *La légende du Roi Arthur*, *Résiste La comédie musicale*, *The Black Legends* mais aussi des spectacles familiaux comme *T'Choupi fait danser l'alphabet*, *Raiponce et le prince aventurier*, *La Reine des neiges*...

En 2015, les spectacles de **Cabarets, revues** ont réuni 1,6 millions d'entrées (6%) et généré 91 millions d'euros de recettes de billetterie (12%) pour 6 590 représentations payantes déclarées (11%). Avec une jauge moyenne par représentation parmi les plus faibles (240), ces spectacles sont ceux proposés à un prix moyen du billet le plus élevé (59 euros). Une part encore largement majoritaire de la fréquentation comme de la billetterie est le fait des grands cabarets parisiens (*Le Moulin Rouge*, *Le Lido*, *le Crazy Horse*, *le Paradis Latin*, *Chez Michou*, *le Secret Square*...) mais aussi de cabarets en région comme le *Royal Palace* dans le Bas-Rhin, *L'Ange Bleu* en Gironde, *le Diamant Bleu* dans le Loiret, *le National Palace* à Vierzon, *Le Strass* en Charente-Maritime...

Les spectacles d'**Humour** (musical ou non musical) réunissent la part la plus importante de représentations (25% au total, 28% des représentations payantes) pour 15% de l'assiette déclarée et notamment des recettes de billetterie (soit 117 millions d'euros) et 17% de la fréquentation (4,2 millions d'entrées pour les représentations payantes). Même si quelques spectacles d'humoristes sont présentés dans de grandes jauges comme ceux de Florence Foresti, Laurent Gerra, Eric Antoine, Kev Adams, Gad Elmaleh ou les Bodin's en 2015, d'autres, plus nombreux, sont plutôt présentés dans des lieux aux jauges plus réduites, comme les spectacles d'Anne Roumanoff, Le Comte de Bourderbala, Desperate Housemen, Jean-Luc Lemoine, Sophia Aram, Virginie Hocq... En moyenne, la fréquentation par représentation payante est assez faible (264 entrées) avec un prix moyen du billet de 30 euros, un peu en deçà de la moyenne observée pour l'ensemble des spectacles de musiques actuelles et de variétés.

Les **Autres genres de spectacles** regroupent les spectacles d'attractions visuelles comme Holiday On Ice, Disney sur Glace, de danse « de variétés » comme Danse avec les Stars, Tango Pasion, d'illusionnistes comme Messmer, Kamel Le Magicien, Dani Lary, des spectacles pour enfants comme Trotro fait son Cirque, mais aussi des spectacles classés en Autres genres musicaux comme ceux d'André Rieu, Stomp, ou la manifestation Press Start: Symphony of Games. Ces spectacles ont pesé en 2015 pour 6% dans le nombre total de représentations et le montant total de l'assiette déclarée. Avec 3 252 représentations payantes (6%) ils ont réuni 1,5 millions d'entrées (6%) et 43 millions d'euros de recettes de billetterie (6%), avec une fréquentation moyenne de 456 entrées par représentation et un prix moyen du billet de 32 euros.

Certains genres sont plus fréquemment diffusés dans un contexte festivalier. C'est le cas pour les Musiques du monde et le Jazz, blues et musiques improvisées dont plus du quart des représentations ont eu lieu en 2015 dans un cadre festivalier. Rappelons qu'en moyenne sur l'ensemble du champ des musiques actuelles et des variétés le poids des festivals représente 15% du nombre de représentations pour 20% de l'assiette. Toutefois si l'on restreint le champ aux seules musiques actuelles (hors comédies musicales, humour, cabaret, revues et autres...) ce poids monte à plus de 20% du nombre de représentations pour 33% de la fréquentation et 29% des recettes de billetterie. Au regard de cette situation moyenne, les genres Musiques électroniques (46% de la fréquentation et 64% des recettes de billetterie), Jazz, blues et musiques improvisées (44% de la fréquentation et 46% des recettes de billetterie) et Musiques du monde (44% de la fréquentation et 37% de la billetterie) sont ceux pour lesquels la diffusion festivalière est la plus déterminante dans l'ensemble de la diffusion.

Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en part du total des représentations en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En pourcentage du total des représentations (lecture des % en ligne)	Représentations totales		Représentations payantes			Représentations gratuites	
	Nombre	Montant de l'assiette	Nombre	Entrées totales	Recettes de billetterie HT	Nombre	Contrats de cession HT
Total des déclarations	64 716	777 296 701 €	58 216	25 307 651	763 173 438 €	6 500	14 123 263 €
Poids des festivals dans le total	15%	20%	14%	24%	20%	24%	43%
Chanson	17%	10%	18%	14%	9%	15%	41%
Comédie musicale	3%	0%	3%	1%	0%	1%	5%
Jazz, blues et m. improvisées	27%	45%	27%	44%	46%	25%	43%
Pop-Rock et genres assimilés	18%	33%	15%	36%	33%	37%	55%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	20%	28%	17%	30%	27%	44%	62%
Musiques électroniques	18%	64%	16%	46%	64%	36%	50%
Musiques du monde	26%	37%	24%	44%	37%	35%	44%
Humour (1)	9%	5%	8%	6%	5%	15%	10%
Cabarets, revues	1%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Autres (2)	8%	23%	9%	15%	23%	6%	11%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Note de lecture (lecture des pourcentages en ligne) : La première ligne présente le total des valeurs pour l'ensemble des déclarations. La deuxième ligne indique le poids des festivals dans le total de ces valeurs. Les lignes suivantes indiquent pour chacun des genres de spectacles le poids des festivals dans l'ensemble des déclarations. Par exemple : 17% des représentations de Chanson ont eu lieu dans un cadre festivalier ; elles représentent 10% du total de l'assiette déclarée pour ce genre.

Principales évolutions 2014-2015

La répartition par genre dans la totalité de la diffusion n'a pas beaucoup évolué entre 2014 et 2015 en nombre de représentations même si l'on observe une croissance supérieure à 5% du nombre de représentations de Pop-Rock et genres assimilés, de Musiques électroniques, de Cabarets, revues et de la catégorie Autres spectacles (attractions visuelles, autres genres musicaux). En revanche, du fait des variations plus fortes observées en termes d'assiette déclarée le poids de certaines esthétiques/disciplines dans le total a connu quelques évolutions : ainsi les Musiques électroniques représentent-elles 7% de l'assiette en 2015 contre seulement 4% en 2014 du fait de la forte croissance (+57%) de l'assiette déclarée en 2015 pour ce genre. Le poids de la Chanson, du Rap, Hip Hop, Reggae et genres assimilés et des Musiques du monde s'est accru tandis que celui des spectacles de Pop-Rock et genre assimilés, des Comédies musicales ou, plus nettement encore, des Autres spectacles, s'est réduit.

Evolution de l'ensemble des représentations déclarées par genre en 2014-2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% d'évolution (en nombre et en euros)	Nombre de représentations			Montant de l'assiette déclarée		
	Total	Payantes	Gratuites	Total	Payantes	Gratuites
Total des déclarations	4%	5%	-6%	4%	4%	-1%
Chanson	1%	3%	-9%	19%	19%	-10%
Comédie musicale	3%	5%	-34%	-6%	-6%	-46%
Jazz, blues et musiques improvisées	0%	1%	-2%	9%	9%	-1%
Pop-Rock et genres assimilés	8%	7%	16%	-7%	-8%	39%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	4%	4%	-3%	11%	11%	21%
Musiques électroniques	7%	6%	23%	57%	57%	-8%
Musiques du monde	1%	7%	-19%	18%	23%	-21%
Humour (1)	3%	3%	-11%	-3%	-3%	5%
Cabarets, revues	7%	7%	67%	0%	0%	136%
Autres (2)	10%	24%	-21%	-19%	-19%	-29%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Ces évolutions sont grandement imputables, du fait de leur poids dans l'ensemble de la diffusion, aux représentations payantes. En termes de fréquentation, quelques évolutions majeures sont à souligner : un net accroissement de la fréquentation des représentations de Musiques électroniques (+40%) et des Musiques du monde (+31%), une baisse significative de la fréquentation des représentations de Comédie musicale (-11%), Pop-Rock et genres assimilés et des Autres spectacles (-8%).

Evolution des représentations payantes déclarées par genre en 2014-2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant total de la billetterie
		Total	Payantes	Exonérées	
Total des déclarations	5%	2%	2%	4%	4%
Chanson	3%	4%	5%	-7%	19%
Comédie musicale	5%	-11%	-9%	-30%	-6%
Jazz, blues et musiques improvisées	1%	5%	7%	-7%	9%
Pop-Rock et genres assimilés	7%	-8%	-9%	-1%	-8%
Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés	4%	4%	5%	-1%	11%
Musiques électroniques	6%	40%	38%	54%	57%
Musiques du monde	7%	31%	31%	28%	23%
Humour (1)	3%	-2%	-2%	0%	-3%
Cabarets, revues	7%	-3%	-3%	14%	0%
Autres (2)	24%	-8%	-8%	-4%	-19%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Entre 2014 et 2015, le nombre de représentations payantes de **Musiques électroniques** s'est accru de 6%, mais leur fréquentation de 40%. Ce phénomène s'explique par la tenue en 2015 d'une part plus importante de représentations proposées dans de grandes enceintes, dans le cadre de festivals (des plateaux électro dans des festivals non spécialisés comme le Main Square ou Musilac, ou des festivals spécialisés comme I Love Techno, Les Plages Electroniques...), pour des soirées événements ou des tournées comme celles de David Guetta, de Kraftwerk, le Flash Deep Tour Feat. ou Rone. De ce fait, la fréquentation moyenne par représentation s'est nettement accrue (+40%). En partie du fait du poids plus important de ces spectacles de forte notoriété, le prix moyen du billet a lui-aussi progressé (+14%) et les recettes de billetterie des représentations de musiques électroniques présentent une hausse de 57%. Rappelons que ces progressions font suite à une hausse en valeur déjà importante entre 2013 et 2014, avec toutefois une plus forte hausse en volume de représentations : les musiques électroniques poursuivent leur diffusion au sein de toutes les classes de jauges.

Concernant les **Musiques du monde**, la croissance du nombre de représentations payantes est comparable (+7%) avec ici encore une forte croissance de la fréquentation moyenne par représentation (+22%) dont résulte une croissance de 31% du nombre d'entrées. En revanche, le léger repli (-6%) du prix moyen du billet par entrée payante entraîne une croissance plus faible des recettes de billetterie qui gagnent toutefois près d'un quart de leur valeur en 2014 (+23%). Du côté des spectacles événements présentés en grande jauge citons ceux de Caetano Veloso et Gilberto Gil, d'Aït Menguellet, de Juan Luis Guerra mais aussi les tournées de Magic System, Chico & The Gypsies, Bratsch, du Grupo Compay Segundo ou d'Orange Blossom ou les festivals du Bout du Monde, du Chant de Marin, Nuits du Sud, Rio Loco... qui ont programmé ces esthétiques musicales.

Du côté du **Jazz, blues et musiques improvisées**, le nombre de représentations payantes est resté relativement stable (+1%) avec toutefois une hausse plus importante de la fréquentation (+5%) et des recettes de billetterie (+9%). La hausse de la fréquentation moyenne (+4%) et du prix moyen du billet (+2%) est plus liée aux représentations isolées et en saison qu'aux représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals. Les tournées de Melody Gardot, Marcus Miller, Ibrahim Maalouf, Gregory Porter ou les concerts événements de Diana Krall, Carlos Santana, Chick Corea & Herbie Hancock ont favorisé ces tendances mais d'autres tournées comme celles d'Antoine Hervé et sa Leçon de Jazz, de Cécile McLorin Salvant ou du spectacle Pierre et le Loup... et le Jazz de The Amazing Keystone Jazz Big Band ont aussi rencontré un public nombreux.

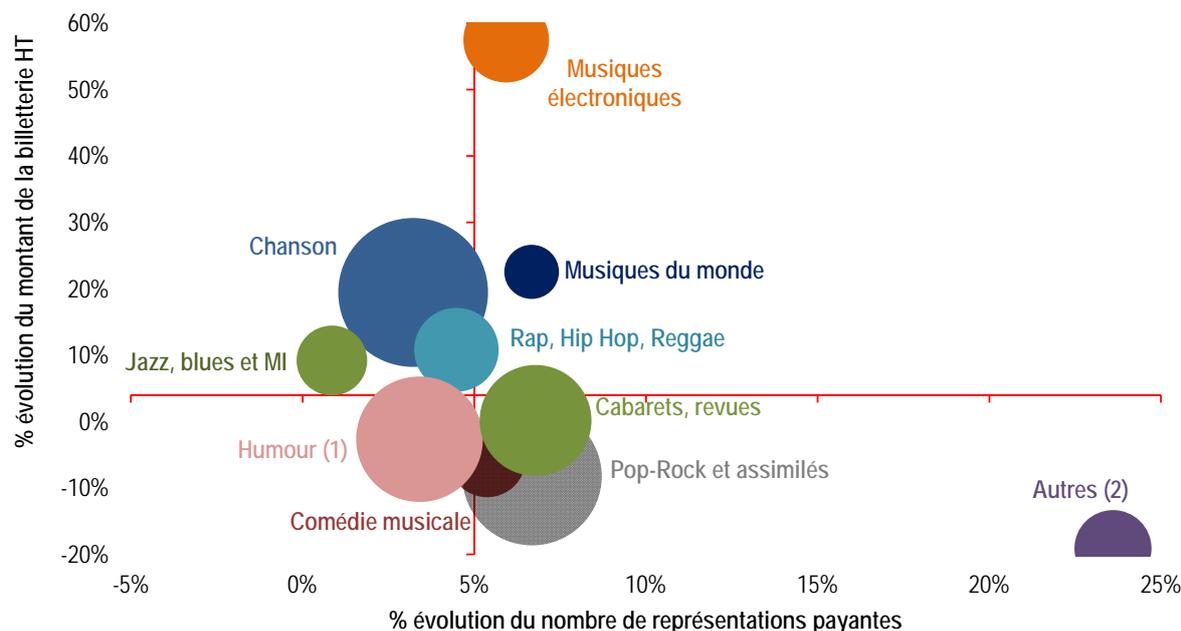
Le nombre de représentations payantes comme la fréquentation des spectacles de **Chanson** ne se sont que légèrement accrus (respectivement +3% et +4%) mais leurs recettes de billetterie ont très nettement augmenté entre 2014 et 2015 (+19%) avec un net accroissement du prix moyen du billet par entrée payante (+14%). On observe ici une tendance assez fréquemment observée ces dernières années à la variation forte du prix moyen du billet du fait de la proposition ou non au cours d'une année de spectacles d'artistes de forte notoriété proposés au public à des tarifs élevés. En 2015, le nombre de représentations proposées dans de grandes jauges à des prix supérieurs à 60 euros a été nettement plus important qu'en 2014 : les spectacles de Johnny Hallyday, Charles Aznavour, Violetta Live, Robbie Williams font partie de ceux qui expliquent cette hausse du prix moyen du billet.

Les représentations payantes de **Comédies musicales** se sont accrues en nombre de 5% en 2015 par rapport à 2014 mais, du fait d'une fréquentation moyenne plus faible (-14%) le nombre d'entrées qu'elles ont comptées s'est réduit de 11%. Le prix moyen du billet par entrée payante ayant légèrement augmenté (+4%), le total des recettes de billetterie déclaré au CNV pour ce type de spectacles a reculé de 6% en 2015. Après une année 2014 marquée par le succès de Robin des Bois, Ne renoncez jamais proposé dans des salles de grande jauge, l'année 2015 se caractérise par la présence de Dirty Dancing au premier rang mais aussi de Résiste la Comédie musicale et de La Légende du Roi Arthur, dont les représentations ont réuni en moyenne moins de spectateurs par représentation pour un prix moyen légèrement supérieur. Quant aux représentations des spectacles pour enfants tels que ceux de Disney Live ou encore T'Choupi fait danser l'alphabet, Peter Pan, Raiponce et le Prince aventurier, qui étaient déjà proposées en 2014, elles ont été plus nombreuses en 2015 mais ont réuni moins de spectateurs par représentation à un prix légèrement inférieur en moyenne.

Evolution des représentations payantes déclarées par genre en 2014-2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différents genres dans le total de l'assiette déclarée en 2015



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

Note de lecture : Les représentations payantes dont le genre déclaré est Musiques électroniques pèsent en 2015 pour 7% du montant total de billetterie (taille de la bulle) et ont connu entre 2014 et 2015 une hausse de 6% en nombre et de 57% en montant de billetterie. Elles ont évolué comme l'ensemble des représentations payantes (tous genres confondus) en nombre, soit +5% mais plus fortement en billetterie +4% en moyenne (axes verticaux et horizontaux rouges).

Les représentations payantes de **Pop-Rock et genres assimilés** ont, elles-aussi, été plus nombreuses (+7%) mais la fréquentation et la billetterie qu'elles ont générées ont connu un repli (-8%) du fait de la baisse de la fréquentation moyenne par représentation (-14%) sans forte modification du prix moyen du billet par entrée payante (+1%). Comme évoqué précédemment, la présence moindre de grandes stars internationales dans de très grandes jauges en 2015 explique en grande partie ce phénomène. Les tournées d'Hubert Félix Thiéfaïne, Christine and The Queens, Mika, Shaka Ponk, Fauve, Frero Delavega par exemple ont pour leur part réuni un public nombreux dans des jauges en moyenne plus faibles (de 1 500 à 4 000).

Concernant le **Rap, Hip Hop, Reggae et assimilés**, la croissance du nombre de représentations payantes comme de leur fréquentation a été comparable (+4%) et, du fait d'un prix moyen par entrée payante plus élevé qu'en 2014 (+6%), la croissance des recettes de billetterie de ce type de spectacles a été plus de deux fois supérieure (+11%). Les concerts événements de Nicki Minaj / Trey Songz, Booba, ASP Rocky, Usher expliquent en partie cette évolution, tandis que les tournées dans des salles de grande jauge (supérieure à 3 000) de M Pokora, Black M, Maître Gims ou Soprano réunissaient chacune plus de 100 000 entrées payantes.

Les spectacles d'**Humour**, qui avaient connu une forte hausse du nombre de leurs représentations payantes et surtout de leur fréquentation et la billetterie générée en 2014, se stabilisent en 2015 avec une faible croissance du nombre de représentations (+3%), un léger recul du nombre d'entrées (-2%) et des recettes de billetterie (-3%). Tandis que les représentations des spectacles de Florence Foresti, Laurent Gerra, Jeff Panaoloc, Eric Antoine, Gad Elmaleh par exemple ont été de nouveau proposées dans des lieux de grande jauge (supérieure à 2 000), le nombre de représentations proposées dans des salles plus petites (fréquentation moyenne inférieure à 1 000) s'est accru comme pour les spectacles d'Anne Roumanoff, Patrick Timsit, Les Françaises, Le Comte de Bouderbala, Desperate Housemen, D'Jal, Jean-Luc Lemoine...

Les **Cabarets, revues**, dont le nombre de représentations payantes déclarées au CNV s'est accru (+7%), ont réuni un peu moins d'entrées payantes qu'en 2014 (-3%) pour un même montant de recettes de billetterie. La croissance du nombre de représentations déclarées tient à l'arrivée de nouveaux déclarants au CNV. Les déclarants communs aux années 2014 et 2015 ont en effet connu pour leur part une légère réduction du nombre de représentations payantes (-2%) et une baisse de fréquentation (-5%) accentuée par la baisse de fréquentation moyenne par représentation (-3%) tout en parvenant à maintenir leurs recettes de billetterie (-1%) du fait d'une légère hausse du prix moyen du billet par entrée payante.

Les **Autres spectacles** (attractions visuelles, autres genres musicaux...) ont pour leur part connu une nette baisse du total de leur fréquentation (-8%) et plus encore de leur billetterie (-19%), malgré une croissance de près d'un quart (+24%) du nombre de représentations payantes déclarées en 2015. Rappelons que la tendance avait été exactement inverse (baisse du nombre de représentation et forte hausse de la fréquentation et de la billetterie) du fait de la présence en 2014 de spectacles diffusés dans des salles de grande capacité à des prix élevés (comme ceux du Cirque du Soleil ou d'André Rieu). En 2015, ce type de spectacles a été moins prépondérant dans l'ensemble de la diffusion et quelques « locomotives » comme Holiday On Ice, Disney sur Glace ou Danse avec les Stars ont présenté une baisse de leur fréquentation moyenne par représentation (soit qu'ils aient rencontré moins de succès, soit qu'ils aient été proposés dans des salles de plus petite jauge).

Diffusion par région du lieu de représentation

Éléments clés pour 2015

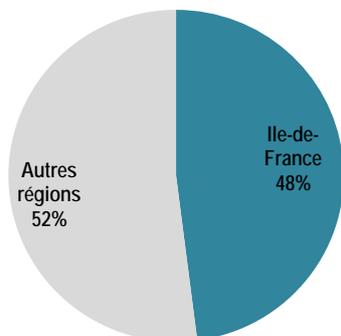
La diffusion de spectacles de variétés et de musiques actuelles est fortement concentrée sur la région de l'**Ile-de-France** qui rassemble 45% des représentations et 39% de l'assiette déclarée. Si l'on s'intéresse uniquement aux représentations payantes, ce poids s'accroît avec 48% de leur nombre, 34% de la fréquentation totale et 39% des recettes de billetterie. La ville de **Paris** représente à elle-seule 39% du nombre total de représentations, 42% des représentations payantes, 34% des recettes de billetterie et 29% de la fréquentation totale.

Hors Ile-de-France, quelques régions se distinguent par une assiette déclarée supérieure à 45 millions d'euros et un nombre total annuel de représentations situé entre 2 500 et 6 000 : Auvergne-Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

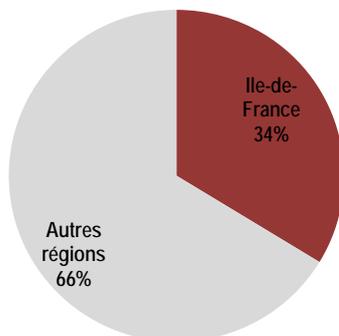
Représentations payantes par région du lieu de représentation en 2015 – Poids de l'Ile-de-France

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

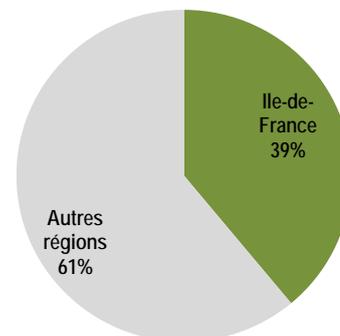
Répartition du nombre de représentations



Répartition du nombre total d'entrées



Répartition du montant total de billetterie hors taxe



Ensemble des représentations déclarées par région du lieu de représentation en 2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En nombre et en euros	Nombre de représentations			Montant de l'assiette déclarée		
	Total	Payantes	Gratuites	Total	Payantes	Gratuites
Total des déclarations	64 716	58 216	6 500	777 296 701 €	763 173 438 €	14 123 263 €
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	2 724	2 424	300	45 604 324 €	44 712 280 €	892 044 €
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	4 196	3 285	911	48 981 316 €	47 386 062 €	1 595 254 €
Auvergne-Rhône-Alpes	5 763	4 911	852	80 301 441 €	78 278 639 €	2 022 802 €
Bourgogne-Franche-Comté	1 636	1 409	227	22 081 184 €	21 666 390 €	414 794 €
Bretagne	2 398	1 844	554	35 797 236 €	35 119 657 €	677 579 €
Centre-Val de Loire	1 804	1 407	397	19 308 209 €	18 618 818 €	689 391 €
Corse	60	56	4	640 891 €	591 991 €	48 900 €
Ile-de-France	28 877	27 936	941	299 693 067 €	297 189 730 €	2 503 337 €
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	4 201	3 246	955	60 551 458 €	59 028 500 €	1 522 958 €
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	2 733	2 474	259	42 329 230 €	41 573 221 €	756 009 €
Normandie	1 812	1 561	251	27 528 858 €	26 819 588 €	709 270 €
Pays de la Loire	2 938	2 545	393	45 776 665 €	44 937 170 €	839 495 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 368	4 916	452	47 002 896 €	45 556 496 €	1 446 400 €
DROM	206	202	4	1 699 926 €	1 694 896 €	5 030 €

Certaines régions se caractérisent par une part plus importante de représentations gratuites dans le total de leurs représentations que d'autres. C'est le cas en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Bretagne, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Centre-Val de Loire où les représentations gratuites représentent une part supérieure à 20% du nombre total de leurs représentations ; cette part s'élevant en moyenne à 10% sur l'ensemble des régions et 16% pour les régions hors Ile-de-France. Pour les quatre régions citées

précédemment, le poids des représentations gratuites dans le total de leur assiette déclarée est beaucoup plus faible et varie entre 2% et 4%. Sur l'ensemble des régions, ce poids est de 2%.

Hors Ile-de-France, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées se démarquent avec un poids¹² qui varie entre 10% et 17% en nombre de représentations payantes, en fréquentation et en recettes de billetterie ; Auvergne-Rhône-Alpes dépassant de 4 à 6 points Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées sur les différents indicateurs de diffusion. Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes complète ce podium avec une part de 10,2% des recettes de billetterie totales de la diffusion hors Ile-de-France, 11% de la fréquentation et 10,8% du nombre de représentations payantes.

Vient ensuite Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 9,8% des recettes de billetterie, 10,2% de la fréquentation et 16,2% du nombre de représentations. Les régions Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Pays de la Loire sont assez proches avec une part identique de recettes de billetterie dans la diffusion (9,6%), un public légèrement plus nombreux pour Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (9,8% de la fréquentation contre 8,8% pour Pays de la Loire) et une part un peu supérieure en nombre de représentations pour Pays de la Loire (8,4% contre 8% en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine).

On peut noter que la nouvelle carte des régions (passage de 22 à 13 régions), adoptée définitivement par l'Assemblée Nationale le 25 Novembre 2014, modifie quelque peu, par rapport aux années précédentes, ce classement de la diffusion hors Ile-de-France du fait du regroupement de plusieurs régions.

Représentations payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2015

Poids des régions hors Ile-de-France dans le total national hors Ile-de-France

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (déclarations reçues au 30 avril 2016)

En % du total des représentations En nombre et en euros	Nombre de représentations	Nombre d'entrées déclarées			Montant total de la billetterie
		Total	Payantes	Exonérées	
Total des déclarations	30 280	16 776 020	15 489 288	1 286 732	465 983 708 €
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	8,0%	9,8%	9,9%	8,8%	9,6%
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	10,8%	11,0%	11,0%	11,0%	10,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	16,2%	16,5%	16,6%	14,4%	16,8%
Bourgogne-Franche-Comté	4,7%	4,8%	4,9%	4,1%	4,6%
Bretagne	6,1%	8,0%	7,9%	8,9%	7,5%
Centre-Val de Loire	4,6%	3,9%	3,9%	4,0%	4,0%
Corse	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	10,7%	12,0%	12,1%	11,1%	12,7%
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	8,2%	8,0%	8,1%	7,3%	8,9%
Normandie	5,2%	6,0%	6,0%	6,1%	5,8%
Pays de la Loire	8,4%	8,8%	8,9%	7,9%	9,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16,2%	10,2%	9,8%	14,6%	9,8%
DROM	0,7%	0,7%	0,6%	1,5%	0,4%

L'ensemble des représentations payantes déclarées en 2015, toutes régions confondues, présente une fréquentation moyenne par représentation payante de 435 entrées et d'un prix moyen du billet par entrée payante de 33 euros.

La région Ile-de-France se distingue des autres par une fréquentation moyenne par représentation payante la plus faible (305) et par le prix moyen du billet le plus élevé (39 euros). Ceci s'explique en grande partie par la situation parisienne : 299 entrées par représentation payante pour 40€ de prix moyen calculé du billet.

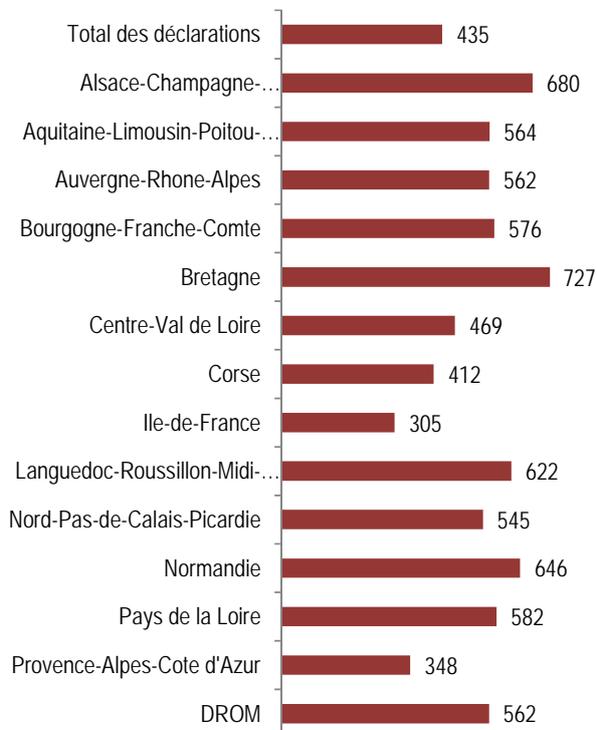
Hors Ile-de-France, la fréquentation moyenne par représentation payante s'élève à 554 entrées et le prix moyen du billet à 30 euros. D'une région à l'autre, hors DROM, la fréquentation moyenne varie, avec une certaine amplitude, de 348 en Provence-Alpes-Côte d'Azur à 727 entrées par représentation en Bretagne avec une variation moins importante du prix moyen du billet (de 28€ à 33€).

¹² Il s'agit du poids dans le total de la diffusion hors Ile-de-France.

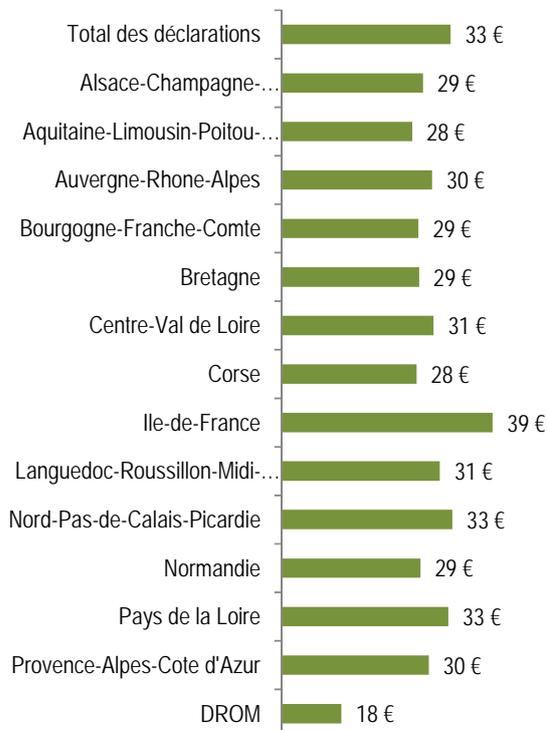
Ces variations sont le reflet de la différence des conditions et contextes de diffusion des spectacles selon les régions : poids des gros festivals dans la diffusion, tissu plus ou moins dense de diffuseurs en lieu fixe dans de petites jauges, impact plus ou moins fort du passage dans une très grande jauge d'un spectacle événementiel...

Caractéristiques des représentations payantes par région en 2015

Nombre moyen d'entrées par représentation

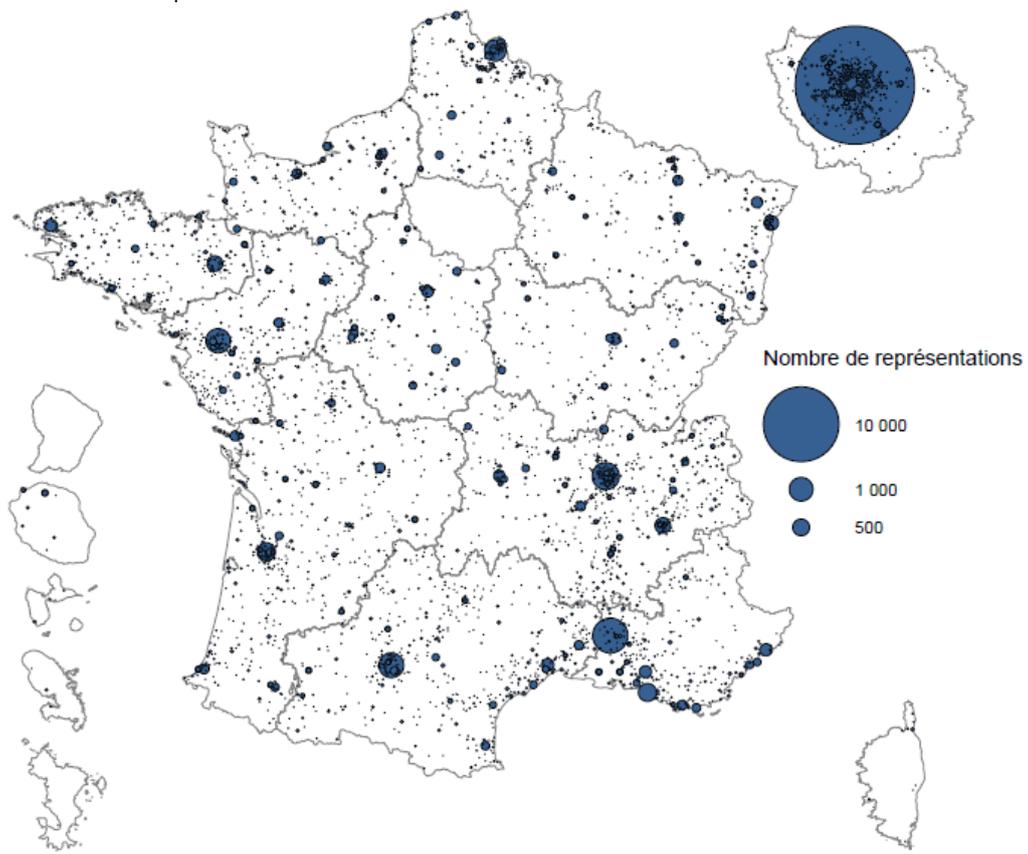


Montant moyen du billet hors taxe par entrée payante

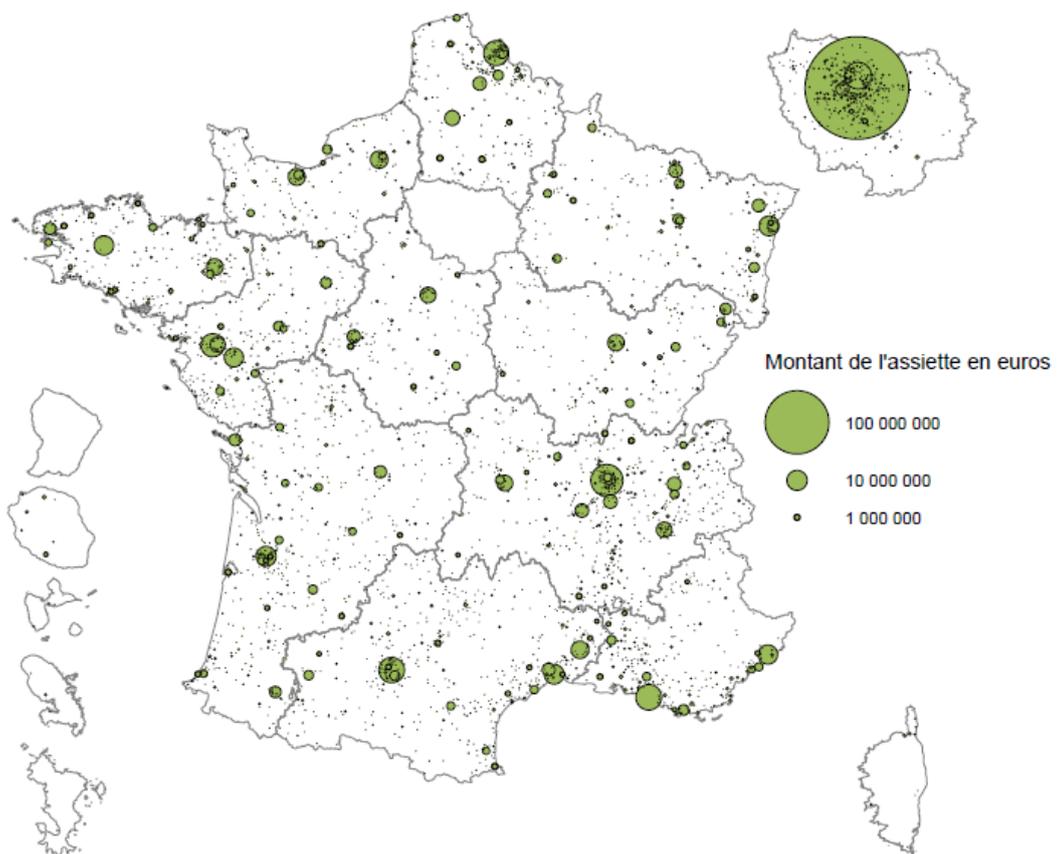


Répartition par commune du lieu de représentation en 2015 – Ensemble des représentations

Répartition du nombre de représentations



Répartition de l'assiette déclarée (en euros)

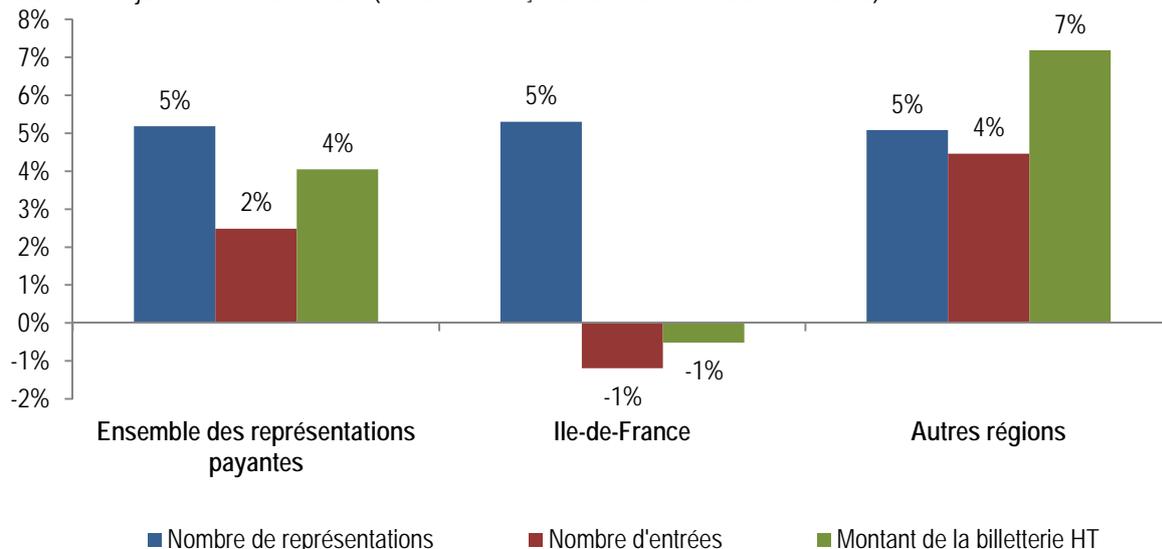


Principales évolutions 2014-2015

Entre 2014 et 2015, les représentations payantes, considérées dans leur ensemble, connaissent une hausse générale sur les différents indicateurs de diffusion avec une progression du nombre de représentations de 5%, de la fréquentation de 2% et de 4% des recettes de billetterie. Si l'on s'intéresse aux évolutions entre la région **Ile-de-France** et les autres régions, on observe des tendances différentes avec une augmentation du nombre de représentations payantes au même niveau que la hausse générale pour Ile-de-France et les autres régions (de l'ordre de 5%) mais une stagnation de la fréquentation et des recettes de billetterie pour Ile-de-France (baisse de -1% pour la billetterie et la fréquentation) là où l'ensemble des autres régions est en progression sur ces indicateurs (4% au niveau de la fréquentation et +7% de recettes de billetterie).

Evolution des représentations payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2014-2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)



En ne retenant que la ville de **Paris**, on constate une augmentation du nombre de représentations payantes (+7%) du même ordre de grandeur que l'Ile-de-France, une légère progression de la fréquentation (+3%) et une hausse des recettes de billetterie (+6%). Un accroissement important du volume de diffusion accompagné d'une progression du prix moyen au niveau de certains lieux parisiens spécialisés dans la diffusion de spectacles de variétés et de musiques actuelles comme le Zénith de Paris (avec notamment une série de plusieurs représentations du spectacle « Violetta Live »), ou de lieux tels que le Palais des Sports de Paris (qui a accueilli en 2015 de nombreuses représentations de la comédie musicale Dirty Dancing) expliquent en grande partie la hausse globale constatée au niveau de la billetterie. On peut noter toutefois des situations plus contrastées au sein d'autres lieux avec une réduction du nombre de représentations payantes s'accompagnant d'une baisse des recettes de billetterie pour des salles comme le Casino de Paris et le Trianon ou encore pour la grande salle multifonction de l'AccorHotels Arena (ex Palais Omnisport de Bercy) ; baisses liées pour cette dernière à la finalisation de travaux durant une grande partie de l'année 2015. L'augmentation globale du volume de représentations payantes s'explique essentiellement par l'arrivée de nouveaux déclarants notamment de lieux de diffusion de petite jauge. Pour les seuls déclarants communs aux deux années, la hausse du nombre de représentations est en effet bien moindre (+2%). A noter au niveau de l'activité festivalière de Paris, la première édition en 2015 du Weather Winter au Paris Event Center, déclinaison hivernale du Weather Festival.

L'activité de diffusion en **Ile-de-France hors Paris** est marquée par un repli du volume de représentations payantes (-5%) et par une nette baisse de la fréquentation (-19%) et des recettes de billetterie (-32%). Ces tendances, inverses à celles observées au niveau de la Capitale, s'expliquent en grande partie par un nombre de représentations au Stade de France moins important en 2015 (4) qu'en 2014 (8), entraînant pour ce lieu une baisse marquée des recettes de billetterie et impactant ainsi les chiffres de la diffusion de la région Ile-de-France. Sans les représentations de Paris et du Stade de France, l'Ile-de-France présente une stabilité en termes de recettes de billetterie malgré une légère baisse de la fréquentation (-2%) et du nombre de représentations payantes (-5%). La tenue en 2015 de deux concerts événements de Romeo Santos à la salle des Docks de Paris (à La Plaine Saint-Denis) ainsi que la bonne performance du Festival

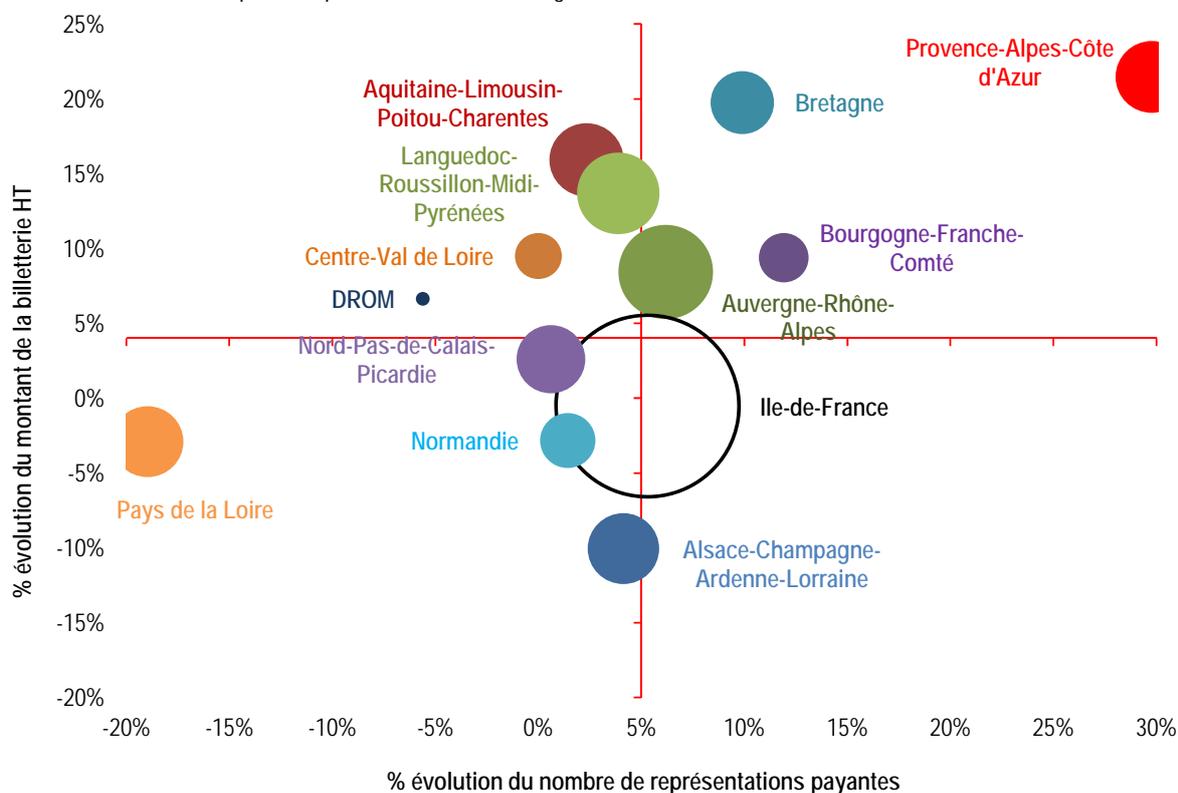
Montereau Confluences, qui a connu une hausse importante de fréquentation par rapport à 2014, ont pu notamment contribuer à cette stabilité en valeur de montant.

Pour l'ensemble des régions hors Ile-de-France, le nombre de représentations payantes s'est accru de 5%, la fréquentation totale de 4% et les recettes de billetterie de 7%. Deux régions se distinguent par une hausse du nombre de représentations payantes, de la fréquentation et de la billetterie plus forte que la moyenne nationale : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne. A noter également la progression des recettes de billetterie et de la fréquentation pour les régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées avec une augmentation du volume de diffusion moins importante que la moyenne nationale (respectivement +2% et +4% contre une augmentation de +5% pour l'ensemble des représentations payantes). Parmi les régions pour lesquelles le nombre de représentations payantes n'a que peu évolué (stabilité), on rencontre des situations qui diffèrent avec pour Centre-Val de Loire et Nord-Pas-de-Calais-Picardie, une stabilité de la fréquentation et une hausse de la billetterie là où Normandie fléchit légèrement sur ces indicateurs. La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine fait figure d'exception avec une croissance du nombre de représentations payantes se traduisant toutefois par une baisse tant de la fréquentation que de la billetterie. La région Pays de la Loire enregistre quant à elle une baisse sur l'ensemble des indicateurs de diffusion.

Evolution des représentations payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2014-2015

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différentes régions dans le total du montant d'assiette déclarée en 2015



Note de lecture : En 2015, les représentations payantes qui ont eu lieu en Provence-Alpes-Côte d'Azur représentent 6% du montant total de billetterie déclarée (taille de la bulle). Elles ont connu entre 2014 et 2015 une hausse de 30% en nombre de représentations et de 21% en billetterie. Elles ont progressé plus fortement que l'ensemble des représentations payantes en nombre (+5%) et en billetterie (+4%). La Corse n'est pas présentée sur le graphique (très fortes évolutions pour un volume très faible de représentations déclarées).

Après ces constats généraux, quelques précisions peuvent être apportées région par région¹³.

¹³ Les évolutions ne sont pas commentées ici pour les DROM et la Corse du fait de la faiblesse du nombre de représentations déclarées au CNV pour ces territoires.

La région **Provence-Alpes-Côte d'Azur** enregistre la plus forte hausse en termes de nombre de représentations payantes (+30%) et de recettes de billetterie (+21%) ainsi qu'une augmentation de la fréquentation (+13%). La présence d'une activité de diffusion en 2015 au Stade Vélodrome de Marseille, à l'inverse de 2014, avec deux représentations (concert événement de Paul McCartney et première édition du Summer Stadium Festival) et des recettes de billetterie en hausse significative pour des lieux de diffusion de grandes jauges tels que le Palais Nikaia Live à Nice, hausse liée pour ce dernier à un accroissement du prix moyen, ou encore le Zénith Oméga de Toulon, bénéficiant d'une fréquentation moyenne en hausse, expliquent notamment la progression générale de la billetterie et de la fréquentation de la région. L'accroissement significatif du volume de diffusion, contribuant en partie également à la hausse observée au niveau des autres indicateurs, s'explique essentiellement par une hausse marquée du nombre de représentations déclarées par des petits lieux (notamment en Avignon), de retards de déclaration en 2014 concernant des lieux de très petite jauge et enfin l'arrivée de nouveaux déclarants. A noter au niveau de l'activité festivalière de la région l'arrêt du festival Les Voix du Gaou après l'édition 2014.

La région **Bretagne** présente une hausse du nombre de représentations payantes de 10% et progresse significativement en termes de fréquentation (+19%) et de billetterie (+20%). L'ouverture en septembre 2014 du pôle événementiel et sportif Brest Arena, qui a attiré des spectacles à fort potentiel commercial, la bonne performance du festival Les Vieilles Charrues, avec une hausse marquée de la fréquentation ainsi que la tenue en 2015 du Festival du Chant de Marin (biennale en années impaires) ont notamment contribué à la hausse globale de la fréquentation et de la billetterie de la région. La croissance 2015 est légèrement accentuée par les longs délais de déclaration de certaines manifestations importantes en 2014.

Avec un nombre de représentations payantes stable (très légère augmentation de 2%), la région **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes** affiche une progression de la fréquentation (+10%) et une hausse de 16% de ses recettes de billetterie. Le festival Garorock a contribué de façon importante à ces évolutions avec une édition 2015 qui a pu se dérouler normalement (le festival avait dû en 2014 annuler une journée de programmation en raison de risques de violents orages) et qui a également enregistré une fréquentation moyenne en forte hausse par rapport à 2014. La progression de la billetterie de la région peut s'expliquer également par un accroissement global de la fréquentation moyenne (+8%) et par une activité de diffusion en hausse au niveau de lieux comme les Arènes de Bayonne, Le Palio à Boulazac, l'Espace Carat Grand Angoulême ou encore L'Acclameur à Niort, lequel a connu aussi une progression de la fréquentation moyenne. A noter au niveau de l'activité festivalière de la région, la première édition en 2015 du Summer Sound Festival qui a eu lieu à Rochefort.

La région **Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées** enregistre une légère augmentation du nombre de représentations payantes (+4%) accompagnée d'une progression de la fréquentation (+8%) et d'une hausse marquée des recettes de billetterie (+14%). L'accroissement important de la fréquentation moyenne et de la billetterie de la grande salle multifonction Park and Suite Arena à Pérols, liée notamment à la série de concerts événements du spectacle des Enfoirés et à la tenue du festival I Love Techno dont l'édition 2014 avait dû être annulée, et les bons résultats de festivals tels que le Festival de Nîmes, en forte hausse par rapport à 2014, Pause Guitare et Ecaussystème ont participé également à la progression de la billetterie et de la fréquentation de la région. A noter des résultats en baisse significative en 2015 pour les lieux de diffusion de grandes jauges comme le Zénith de Toulouse, baisse liée à un léger recul du nombre de représentations conjugué à un repli de la fréquentation moyenne, et le Zénith Sud Montpellier, enregistrant une baisse marquée du volume de diffusion, qui n'ont toutefois pas pénalisé les évolutions globales de la région.

La région **Auvergne-Rhône-Alpes** présente une progression des différents indicateurs de diffusion similaire à celle observée globalement au niveau des régions hors Ile-de-France. La bonne tenue de l'activité festivalière de la région (+20% de recettes de billetterie), portée par les festivals Musilac, Les Nuits de Fourvière et Guitare en scène, a contribué à ce que tous les indicateurs soient en progression. A noter que l'absence d'édition 2015 pour le Hadra Trance Festival et la baisse de fréquentation en 2015 de l'Ardèche Aluna Festival n'ont pas enrayé la hausse générale des festivals de la région dans leur ensemble. Hors festival, on constate également une augmentation de la fréquentation et de la billetterie mais plus modérée avec des situations qui diffèrent selon les lieux de diffusion. Si des lieux tels que L'Amphithéâtre-Salle 3000 à Lyon ou Le Phare à Chambéry ont vu leurs recettes progresser significativement, notamment grâce à une hausse marquée de leur fréquentation moyenne, d'autres comme le Zénith de Saint-Etienne, le Palais des Sports de Grenoble ou Le Prisme à Aurillac ont connu une réduction du nombre de leurs représentations payantes entraînant une baisse de leurs recettes de billetterie et de leur fréquentation totale. A noter également l'inauguration en janvier 2015 de la salle de concert La Belle Electrique à

Grenoble, dédiée aux musiques actuelles, qui a aussi contribué à la hausse globale des différents indicateurs.

On observe pour la région **Bourgogne-Franche-Comté** une hausse similaire au niveau des différents indicateurs de diffusion de l'ordre de 10%. Si le Zénith de Dijon a enregistré une baisse notable de ses recettes de billetterie en raison d'une activité de diffusion moins importante, la tenue de deux concerts événements au Stade de Bram de Louhans en 2015 (contre un en 2014), avec notamment Johnny Hallyday en tête d'affiche, conjuguée à une hausse significative de la fréquentation moyenne et des indicateurs à la hausse pour le Parc des expositions Micropolis de Besançon ont contribué à la progression globale de la billetterie de la région. L'arrivée de nouveaux déclarants, conjuguée à des retards de déclaration en 2014 sur des manifestations importantes expliquent quant à eux en grande partie l'augmentation de l'offre de diffusion et de la fréquentation observée au niveau de la région et n'ont fait que confirmer la hausse globale des recettes de billetterie.

Les régions Centre-Val de Loire, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Normandie affichent des tendances similaires en termes de volume de diffusion avec une stabilité du nombre de représentations payantes, laquelle se matérialise pour ces régions par des évolutions différentes sur les autres indicateurs.

Pour la région **Centre-Val de Loire**, l'accroissement global du prix moyen par entrée payante (+8%) ainsi que la hausse de la fréquentation de lieux de diffusion comme le Zénith d'Orléans et le Vinci Centre International de Congrès à Tours, conjuguée pour ce dernier à une hausse du prix moyen par entrée payante, ainsi que du festival Terres du Son, ont participé à la hausse des recettes de billetterie (+10%) et à la stabilité globale de la fréquentation de la région (+1%).

En **Nord-Pas-de-Calais-Picardie**, l'inauguration en janvier 2015 de l'équipement polyvalent Sceneo à Longuenesse, qui a attiré des spectacles à fort potentiel commercial, et les bons résultats de lieux bénéficiant notamment d'une hausse du prix moyen par représentation payante, comme Gayant Expo à Douai, le Grand Stade Lille Métropole (ayant accueilli en 2015 deux concerts événements de Johnny Hallyday), ou encore du Théâtre Sébastopol à Lille ont permis de compenser la baisse marquée du volume de diffusion et de la billetterie du Zénith Arena de Lille, de maintenir la fréquentation (-1%) et de faire légèrement progresser les recettes de billetterie (+3%) de la région.

La stabilité de l'offre de représentations dans la région **Normandie** se traduit quant à elle par un léger fléchissement de sa fréquentation (-4%) et de sa billetterie (-3%), qui s'explique principalement par la baisse marquée du volume de diffusion du Zénith de Rouen conjuguée à un repli de la fréquentation parmi les principaux festivals de la région (festivals Beauregard, Papillons de Nuit et Le Rock dans Tous ses Etats). A noter au niveau de l'activité festivalière de la région, le passage en 2015 en édition annuelle du Festival Les Rendez-vous Soniques à Saint-Lô.

En **Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine**, malgré une légère augmentation du nombre de représentations payantes (+4%), les recettes de billetterie et la fréquentation totale chutent respectivement de 10% et de 6% entre 2014 et 2015. La baisse globale de la fréquentation moyenne (-10%) et les résultats en baisse significative de lieux de diffusion de grandes jauges expliquent notamment ce recul observé au niveau de la billetterie de la région : le Zénith Europe de Strasbourg ayant enregistré un repli de sa fréquentation moyenne par rapport à 2014 où il avait accueilli la série de concerts événements des Enfoirés, le Galaxie Mega Hall de Amnéville-les-Thermes, un recul du nombre de représentations et le Parc des expositions Le Millesium à Epernay une baisse du volume de diffusion, de la fréquentation moyenne et du prix moyen.

La région **Pays de la Loire** a connu quant à elle une baisse sur l'ensemble des indicateurs de diffusion. Le recul du nombre de représentations payantes au sein du Zénith Nantes Métropole ainsi que la baisse importante de fréquentation et de billetterie du Festival de Poupet, liée à l'absence en 2015 de concert organisé sur le site du château de la Barbinière, expliquent en grande partie le repli global de la fréquentation (-6%) et des recettes de billetterie (-3%) de la région. La baisse significative du nombre de représentations payantes déclarées au niveau de certains lieux de très petite jauge (des cafés théâtres notamment) et des délais de déclaration de certaines manifestations en 2015 ont contribué à la chute du volume de diffusion (-19%) observée au niveau de la région. A noter que l'accroissement de l'activité de diffusion de l'équipement polyvalent Vendéspace situé à Mouilleron-le-Captif a permis d'atténuer quelque peu la baisse de la fréquentation totale et des recettes de billetterie de la région.



Précisions méthodologiques et précautions de lecture

Méthode et précautions de lecture

Contexte de recueil et d'exploitation des données

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est chargé de toutes les opérations nécessaires à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés (opérations d'assiette, de liquidation et de recouvrement), sans recourir aux prestations des sociétés d'auteurs (SACEM et SACD). Le CNV collecte depuis cette date les informations nécessaires à la perception de la taxe auprès des déclarants ainsi que quelques informations complémentaires. Depuis mi-2012, ces déclarations peuvent être faites en ligne via le site internet du CNV.

Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés au sens de la réglementation (décret n°2004-117 du 4 février 2004) sont :

- « les tours de chant, concerts et spectacles de jazz, de rock, de musique traditionnelle¹⁴ ou de musique électronique, les spectacles ne comportant pas de continuité de composition dramatique autour d'un thème central et s'analysant comme une suite de tableaux de genres variés tels que sketches, chansons, danses, attractions visuelles, les spectacles d'illusionnistes, les spectacles aquatiques ou sur glace » ;
- les spectacles musicaux ou comédies musicales, ne bénéficiant d'aucune aide de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP).

Les principaux éléments déclarés sont les suivants :

- Raison sociale, coordonnées numéro SIRET et code APE/NAF du déclarant
- Forme juridique du déclarant
- Date du spectacle déclaré
- Nombre de représentations du spectacle déclaré
- Artiste ou groupe du spectacle déclaré et nom du spectacle déclaré
- Type de spectacle déclaré (genre)
- Manifestation festivalière dans le cadre de laquelle s'inscrit le spectacle déclaré (le cas échéant)
- Nom, code postal et ville, type du lieu de représentation
- Nombre d'entrées payantes et nombre d'entrées exonérées pour les représentations à entrée payante, total de la billetterie hors taxe (taxe due par le responsable de la billetterie)
- Nom de l'organisateur, estimation de la fréquentation et montant des contrats de cession hors taxe pour les représentations à entrée gratuite (taxe à déclarer et due par le vendeur du spectacle).

Déclarations reçues au titre des représentations ayant eu lieu en 2015

Les données présentées concernent uniquement les chiffres communiqués par les déclarants de la taxe au titre des représentations ayant eu lieu au cours de l'année 2015 et reçus par le CNV au plus tard le 30 avril 2016 (même mesure pour les représentations ayant eu lieu en 2014). Rappelons que la déclaration des recettes doit être faite au plus tard le dernier jour du troisième mois qui suit la représentation. La date du 30 avril 2016 correspond donc, en principe, à la date butoir à laquelle l'ensemble des déclarations 2015 doivent être parvenues au CNV.

Deux limites majeures doivent être soulignées à ce stade :

- les déclarations au titre de représentations ayant eu lieu en 2015 continuent à parvenir au CNV dans les mois qui suivent cette date butoir ;
- les représentations ayant effectivement eu lieu en 2015 n'ont pas toutes fait et ne feront certainement pas toutes l'objet de déclarations, la marge de progression de couverture des représentations à entrée gratuite étant supérieure à celle des représentations à entrée payante.



¹⁴ Un amendement parlementaire voté fin 2004 a extrait la « musique traditionnelle » du champ de la perception. Dans ce document, la catégorie « Musiques du monde » inclut les représentations dont le genre déclaré par les redevable est « Musique du monde » et quelques représentations qui peuvent relever des « Musiques traditionnelles », la frontière entre ces deux catégories étant parfois difficile à distinguer.

Avec 64 716 représentations déclarées (soit en moyenne 1,8 représentation par jour et par département), l'ensemble des représentations ayant eu lieu en France en 2015 est loin d'être couvert.

Les éléments statistiques proposés ont tendance à « surreprésenter » les plus gros spectacles et leurs caractéristiques de diffusion. En effet, ce sont en grande majorité les représentations les plus petites (en termes de fréquentation et d'assiette taxable) qui ne sont pas encore déclarées au CNV.

Distinction des représentations à entrée payante et à entrée gratuite

Les éléments statistiques sur la diffusion proposés couvrent à la fois :

- les représentations à entrée payante pour lesquelles la taxe est collectée sur la base des recettes de billetterie hors taxe ;
- les représentations à entrée gratuite pour lesquelles la taxe est collectée sur la base du montant de cession hors taxe du spectacle auprès du vendeur du spectacle.

Dans le premier cas, les informations collectées incluent les déclarations de fréquentation payante et exonérée. Dans le second, l'information concernant la fréquentation, même si elle peut être estimée par le déclarant, est encore insuffisamment renseignée pour faire l'objet d'un traitement statistique.

On appelle « assiette » la somme de la billetterie déclarée dans le cadre des représentations payantes et la somme des contrats de cession dans le cadre des représentations gratuites.

Lieu et contexte de représentation

Les informations sur le lieu et le contexte festivalier de la représentation déclarée n'ont pu être traitées pour l'ensemble des représentations déclarées pour l'année 2014 et 2015. Quelques estimations sont cependant proposées. En complément, en l'absence de données exhaustives sur les jauges des lieux de diffusion, des classes de fréquentation moyenne par représentation payante sont proposées. Il ne s'agit pas de jauges de lieux dans la mesure où un même lieu de diffusion peut passer d'une classe à une autre en fonction de la configuration retenue pour la représentation et en fonction de la fréquentation des différentes représentations qui s'y tiennent.

Précautions de lecture concernant les évolutions 2014-2015

Afin de relativiser les évolutions globales constatées entre les déclarations reçues d'une année sur l'autre et tenter d'exclure, au moins en partie, la part de l'évolution résultant principalement de la meilleure capacité du CNV à capter un volume supérieur de déclarations, les évolutions globales sont comparées à celles enregistrées sur la sous-population des déclarants communs pour les deux années consécutives. La majorité des évolutions indiquées dans ce document concernent les évolutions globales (de l'ensemble des déclarants). Cependant, les évolutions constatées pour les seuls déclarants communs aux deux années sous étude sont fréquemment citées afin d'éclairer le lecteur sur les facteurs explicatifs de ces évolutions.

Glossaire des données présentées

Nombre de déclarants

Il s'agit du nombre de déclarants différents ayant déclaré au CNV, jusqu'au 30 avril 2016, une ou plusieurs représentations ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 (même principe pour 2014).

Représentations

Il s'agit du nombre de représentations déclaré. Cela peut couvrir des réalités différentes en fonction du type de manifestation et du type de déclarant : nombre de dates d'une tournée pour un même spectacle, nombre de sessions de spectacle pour une même manifestation (par exemple, nombre de journées d'un festival, avec ou sans distinction des différents plateaux) ; nombre de spectacles couverts par une même billetterie (sans distinction de plateaux)... On notera que le nombre de représentations déclaré dans un contexte festivalier a tendance à être sous-estimé en raison de la difficulté de distinguer les différents plateaux présentés en termes de fréquentation et de billetterie (le nombre de représentations déclaré correspond fréquemment au nombre de jours).

Nombre d'entrées payantes

Il s'agit des entrées payantes déclarées et des entrées payantes estimées a posteriori. En effet, le nombre d'entrées payantes n'est pas indiqué sur toutes les déclarations. Cependant, depuis 2006, ces déclarations renseignées de façon incomplète concernent moins de 1% du nombre de représentations.

Nombre d'entrées exonérées

Il s'agit uniquement des entrées exonérées (invitations, servitudes...) des représentations à entrée payante. Les entrées des représentations à entrée gratuite ne sont pas comptabilisées (assiette de la taxe sur les contrats de cession et non sur la billetterie).

Nombre moyen d'entrées par représentation (entrées payantes et exonérées)

Le ratio a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes et le nombre d'entrées exonérées ont été déclarés ou estimés a posteriori. On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).

Prix moyen du billet hors taxe par entrée payante (en euros)

Ce prix moyen, exprimé en euros hors taxe par entrée payante, a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes a été déclaré ou estimé a posteriori. On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).



CONTACT

CNV
9 bd des Batignolles
75008 Paris

T. 01 56 69 11 30
F. 01 53 75 42 61
E. info@cnv.fr

www.cnv.fr
[@cnv_info](https://twitter.com/cnv_info)

